

L'IDENTITÉ NARRATIVE COMME THÉORIE DE LA SUBJECTIVITÉ PRATIQUE. UN ESSAI DE RECONSTRUCTION DE LA CONCEPTION DE PAUL RICŒUR

Jean-Marc Tétaz

Institut protestant de théologie | « Études théologiques et religieuses »

2014/4 Tome 89 | pages 463 à 494

ISSN 0014-2239

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-etudes-theologiques-et-religieuses-2014-4-page-463.htm>

Pour citer cet article :

Jean-Marc Tétaz, « L'identité narrative comme théorie de la subjectivité pratique. Un essai de reconstruction de la conception de Paul Ricœur », *Études théologiques et religieuses* 2014/4 (Tome 89), p. 463-494.

DOI 10.3917/etr.0894.0463

Distribution électronique Cairn.info pour Institut protestant de théologie.

© Institut protestant de théologie. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'identité narrative comme théorie de la subjectivité pratique. Un essai de reconstruction de la conception de Paul Ricœur

La conception de l'identité narrative exposée par Ricœur propose une reprise originale de la question classique de l'identité personnelle, appliquant les ressources techniques de la théorie de la narration et de la lecture développée dans Temps et récit aux apories de l'action analysées dans Soi-même comme un autre. Selon Jean-Marc Tétaz c'est le croisement de ces deux problématiques qui fait la richesse et l'originalité philosophiques de cette conception.*

La question de l'identité de la personne a reçu sa formulation classique dans le chapitre XXVII de l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke, intitulé « Identité et différence¹ ». La discussion ultérieure en a surtout retenu le rôle critériologique attribué à la mémoire. C'est cet aspect qui, de Bernard Williams et Sydney Shoemaker à Derek Parfit, s'est trouvé au centre des discussions philosophiques auxquelles a donné lieu le problème de l'identité personnelle².

* Jean-Marc TÉTAZ est théologien, docteur en philosophie de l'École des hautes études en sciences sociales et chargé d'édition chez Labor et Fides.

¹ John LOCKE, *Essai sur l'entendement humain. Livres I et II*, trad. Jean-Michel Vienne, Paris, Vrin, 2001, p. 509-542. Édition critique de l'original : Peter H. NIDDITCH (éd.), *An Essay concerning Human Understanding*, Oxford, Clarendon Press, 1975. Pour une présentation d'ensemble des débats aux XVII^e et XVIII^e siècles et de la place qu'y occupe Locke, voir l'article d'Udo THIEL, « Person und persönliche Identität in der Philosophie des 17. und 18. Jahrhunderts », in Dieter Sturma (éd.), *Person. Philosophiegeschichte, Theoretische Philosophie, Praktische Philosophie*, Paderborn, Mentis, 2001, p. 79-102.

² Voir Sydney SHOEMAKER, *Self-Knowledge and Self-Identity*, Ithaca, Cornell University Press, 1963 ; Bernard WILLIAMS, *Problems of the Self*, London, Cambridge University Press, 1973 ; Derek PARFIT, *Reasons and Persons*, Oxford, Clarendon Press, 1984. Plusieurs anthologies documentent ces débats ; on mentionnera Amelie O. RORTY (dir.), *The Identities of Persons*, Berkeley, University of California Press, 1976 ; John PERRY (dir.), *Personal Identity*, Berkeley, University of California Press, 2008² (1975) ; Michael QUANTE (dir.), *Personale Identität*, Paderborn, Schöningh, 1999.

Il s'agissait, pour l'essentiel, de savoir si la distinction conceptuelle entre l'identité de l'homme (fondée sur le corps comme organisme) et l'identité de la personne (fondée sur la conscience comme soi) permettait de donner une réponse consistante à la question des critères de l'identité d'une personne ou si, au contraire, cette question requerrait que l'on revienne sur la distinction entre personne et être humain ; dans le premier cas, les critères de l'identité personnelle seraient exclusivement des critères psychologiques, dans le second interviendraient également des critères physiques³.

Cette focalisation sur la question critériologique a fait passer au second plan ce qu'il faut pourtant considérer comme les principales innovations systématiques de Locke : la définition de la personne comme un être conscient, c'est-à-dire comme un « soi », et l'accent mis sur le lien entre la question de l'identité de la personne comme « soi » et la question de l'imputation des actions dont la personne est l'auteur⁴. Locke est en effet le premier à faire valoir que seul un individu capable de se savoir l'auteur de ses actes peut se considérer en être responsable, et par conséquent s'en voir légitimement imputer la responsabilité par autrui⁵. L'originalité et l'importance historique de Locke consistent donc à avoir construit sa conception de l'identité personnelle dans une visée pratique et à l'avoir focalisée sur la question des conditions auxquelles un individu peut s'inscrire ses propres actions comme les actions dont il sait être l'auteur.

C'est avec ce questionnement fondamental que Ricœur renoue dans *Soi-même comme un autre*⁶. Mais ce retour à la question de l'identité du soi et de l'imputation de responsabilité qu'elle rend possible, Ricœur l'opère au gré d'un déplacement. L'identité du soi n'est pas une donnée immédiate de la conscience, mais le résultat d'une médiation par les récits compris comme autant de modèles de configuration narrative de l'action. En un mot, l'identité du soi est une identité narrative ; c'est par le truchement de la narration que se construit le rapport à soi dans lequel le soi s'énonce comme soi et s'inscrit les actions qu'autrui lui impute, ou peut lui imputer.

Ricœur n'est certes pas le seul à donner à la question de l'identité du soi un tour narratif ; on retrouve cette option chez Alasdair MacIntyre, Charles Taylor

³ Pour une analyse systématique de ces questions, voir Michael QUANTE, « Menschliche Persistanz », in Dieter Sturma (éd.), *Person, op. cit.*, p. 223-258.

⁴ C'est le grand mérite d'Étienne Balibar d'avoir mis cet aspect au centre de l'ouvrage qu'il a consacré au chapitre XXVII de l'*Essai* de Locke, voir John LOCKE, *Identité et différence. L'invention de la conscience*, présenté, traduit et commenté par Étienne Balibar, Paris, Seuil, 1998.

⁵ Pour Locke, il s'agit d'une condition nécessaire pour le caractère punissable d'une action. Je ne peux être puni que pour une action que j'ai conscience d'avoir commise (voir *Essai* II, XXVII, § 22).

⁶ Abrégé par la suite SA, suivi de l'indication de la page ; je cite d'après la première édition, Paris, Seuil, 1990.

ou Richard Rorty par exemple⁷. Mais la conception de l'identité narrative qu'il esquisse dans *Soi-même comme un autre* se démarque des propositions de MacIntyre, Taylor ou Rorty par trois traits spécifiques. D'abord, Ricœur inscrit sa conception de l'identité narrative dans le cadre d'une double aporétique instruite tant par les débats de la philosophie analytique que par les thèses phénoménologiques : dans le cadre immédiat d'une aporétique de l'identité personnelle, et dans le cadre plus large d'une aporétique de l'ascription des actions ; ensuite parce qu'il dispose d'une théorie philosophique très élaborée de la narration, développée antérieurement dans *Temps et récit* ; enfin parce qu'il place d'entrée la question dans le cadre d'une théorie de la subjectivité visant à déployer une « philosophie de la première personne⁸ » capable d'éviter de privilégier l'accès direct auquel prétendent les philosophies du *cogito* (que Ricœur appelle parfois aussi « philosophies de la réflexion », conformément à la tradition française)⁹. Ce sont ces trois traits qui confèrent à la conception de l'identité narrative développée par Ricœur son profil spécifique consistant tout à la fois à prolonger et à déplacer la problématique héritée de Locke.

Je procéderai de la façon suivante. Dans une première section, assez brève, je préciserai la place systématique qu'occupe la théorie de l'identité narrative dans *Soi-même comme un autre*. Ce sera l'occasion de donner quelques indications sur le style philosophique de cet ouvrage ainsi que sur l'une ou l'autre des notions méthodiques fondamentales de la démarche de Ricœur, en particulier sur la notion de réplique poétique. Dans une deuxième section, j'essaierai de préciser en quel sens le modèle narratif est une réplique poétique aux apories de l'identité personnelle résultant des débats menés à ce sujet dans le champ de la philosophie analytique et culminant dans l'ouvrage de Derek Parfit, *Reasons*

⁷ Voir en particulier Alasdair MACINTYRE, *Après la vertu. Étude de théorie morale*, Paris, PUF, 1997, chap. xv (version originale, *After Virtue. A Study in Moral Theory*, parue en 1981) ; Charles TAYLOR, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil, 1998, chap. 2.3 (version originale, *Sources of the Self : the Macking of the Modern Identity*, éditée en 1989) ; Richard RORTY, *Contingence, ironie & solidarité*, Paris, Armand Colin, 1993, chap. II et v (version originale, *Contingency, Irony, and Solidarity*, publiée en 1989). Pour une présentation et une discussion des problèmes posés par le paradigme de l'identité narrative et les options, parfois divergentes, proposées sous ce nom, voir l'étude critique de Dieter THOMÄ, *Erzähle dich selbst. Lebensgeschichte als philosophisches Problem*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 2007 (1^{re} édition : Munich, Beck, 1998).

⁸ Voir Vincent DESCOMBES, « Une philosophie de la première personne », in Myriam Revault d'Allones, François Azouvi (dir.), *Ricœur*, 2 vol., Paris, Seuil, 2007, t. II, p. 72-92.

⁹ Ricœur s'explique sur les motifs de ce refus dans l'introduction à *Soi-même comme un autre*, dans laquelle il résume les développements qui, dans les *Gifford Lectures* (que reprend et développe *Soi-même comme un autre*), occupaient les deux cours faisant suite à l'étude consacrée à l'identité narrative. Voir le résumé des conférences « On Seelfhood : the question of personal Identity » (en français malgré le titre), disponible sur le site du Fonds Ricœur <http://www.fondsriceur.fr/photo/ON%20SELFHOOD%20V2.pdf> (consulté le 23.01.2012). Le texte de ces deux cours a été publié de façon posthume par Jean-Louis Schlegel in Paul RICŒUR, *Justice et amour*, Paris, Seuil, 2008, p. 43-110. Cette question, centrale dans la démarche de Ricœur, exigerait des commentaires trop complexes pour être abordée dans le cadre de cet article.

and Persons. Une troisième section, de loin la plus développée, sera consacrée à la manière dont Ricoeur conçoit l'identité narrative comme réplique poétique aux apories de l'ascription de l'action à son auteur. Ce sera l'occasion de mettre en évidence les différences entre la conception de l'identité narrative développée par Ricoeur et la façon dont Alasdair MacIntyre traite de la même question dans *Après la vertu*.

L'IDENTITÉ NARRATIVE COMME HERMÉNEUTIQUE DU SOI

Dans *Soi-même comme un autre*, le chapitre consacré à l'identité narrative marque une sorte de premier aboutissement de la « suite discrète » d'études composant ce maître œuvre de Ricoeur. La question de l'identité fait en effet transition entre les études de style « logico-pratique » (études 1-4) et les études constituant ce que Ricoeur appelle sa « petite éthique » (études 7-9)¹⁰. Il y a d'ailleurs un autre indice de la place stratégique occupée par cette étude : des quatre questions qui rythment *Soi-même comme un autre* : « qui parle ? qui agit ? qui se raconte ? qui est le sujet moral d'imputation ? » (SA 28), elle est la seule dans la formulation de laquelle apparaisse le pronom réflexif. Elle est par conséquent la seule question dans laquelle se dit explicitement la question du soi, tant il est vrai que *se raconter*, c'est se raconter *soi-même*.

L'enjeu de cette démarche est, comme Ricoeur l'explique dans la préface (qui reprend, en les résumant, les conférences six et sept du cycle des *Gifford Lectures*), de déployer une « herméneutique du soi » (SA 15) qui rende justice à la spécificité du phénomène de la subjectivité¹¹, dans lequel Ricoeur reconnaît un « fait primitif », mais évite de tomber dans les pièges liés aux prétentions fondationnelles attachées depuis Descartes à l'autoposition du sujet. En d'autres termes, il s'agit pour Ricoeur d'élaborer une philosophie de la subjectivité concrète sans recourir à l'accès privilégié et direct que semble fournir la perspective de la première personne. D'où une analyse indirecte, privilégiant systématiquement la médiation par les signes, les symboles et les textes, des structures constitutives de l'homme en tant qu'il est capable de se désigner soi-même comme celui qui parle, qui agit, qui se raconte et auquel sont imputées des actions.

¹⁰ Une comparaison avec le résumé des *Gifford Lectures* (voir *supra* n. 9) montre peut-être plus clairement encore la position charnière revenant à la question de l'identité narrative. Cette étude clôt en effet le premier cycle de cinq conférences, déclinant les « situations typiques où le *self* apparaît comme un fait primitif sans pourtant se poser comme un fondement dernier » (p. 1) ; elle synthétise en quelque sorte la conception positive de la subjectivité fournissant la base des études critiques qui suivent (le cogito exalté, le cogito brisé, le cogito blessé) ; ces études critiques ouvrent à leur tour sur deux études de type herméneutique sur le soi religieux (le soi au miroir des Écritures, le soi « mandaté »).

¹¹ Ricoeur préfère parler du « soi », mais ce n'est qu'une question de vocabulaire ; depuis Locke, le soi est caractérisé par le fait qu'il est conscient de soi, donc qu'il a le caractère d'une subjectivité.

Cette démarche indirecte implique de privilégier les approches qui semblent les plus étrangères à la question de la subjectivité : la sémantique de la référence identifiante de Strawson et son ontologie des « particuliers de bases », l'analyse de la sémantique de l'action par Davidson et l'ontologie des événements qu'elle implique, enfin la critique radicale à laquelle Derek Parfit soumet la croyance à l'identité personnelle, c'est-à-dire à la persistance du suppôt¹² de la diversité des états mentaux par lesquels passe un individu. L'enjeu des exercices de lecture menés sur ces auteurs par Ricœur consiste, contre l'intention explicite des auteurs qu'il lit, à faire apparaître la question du soi comme un problème qui résiste à toutes les tentatives de réduction ou de contournement, et s'atteste justement ainsi comme un « fait primitif¹³ ». La résistance de la subjectivité aux tentatives d'élimination est l'occasion de relancer le débat en faisant intervenir les ressources conceptuelles mises à disposition par d'autres approches, de type pragmatique. Ces reprises, qui sont le fait des études paires, n'annulent pas les résultats obtenus auparavant dans les études impaires mais, en opposant deux approches dont les résultats sont aussi incontestables qu'incapables, visent à construire une antinomie. Dans la mesure où, dans leur perspective à chaque fois propre, tant la thèse que l'antithèse sont justifiées, cette structure antinomique constitue une aporétique¹⁴.

Mais la réflexion philosophique ne saurait en rester là. Elle doit s'employer à faire travailler les termes en conflit de l'aporétique si elle veut progresser dans une herméneutique du soi. Cette reprise, la réflexion philosophique ne peut l'opérer qu'au moyen d'un déplacement. C'est cette relation qui prévaut entre les couples d'études de *Soi-même comme un autre*. Les apories apparues dans les deux premières études sont alors reprises dans les deux études suivantes, consacrées au problème de l'action. Loin de permettre leur solution, la question de l'action va au contraire les radicaliser, ouvrant sur une série de trois apories liées à la question de l'attribution ou de l'ascription de l'action à son auteur, au terme desquelles resurgit le problème du corps propre (SA 135 sq.). C'est pour tenter de venir à bout des apories de l'ascription que

¹² J'emprunte le terme de « suppôt » à Vincent DESCOMBES, *Le complément de sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même*, Paris, Gallimard, 2004, p. 14 sq. : « J'utilise ici le vieux terme de *suppôt* pour désigner l'individu en tant qu'il peut jouer un rôle actanciel dans une histoire, de sorte qu'on peut demander s'il est le sujet de ce qui arrive, s'il en est l'objet, ou s'il en est l'attributaire. »

¹³ Cf. SA, p. 48 ; 53 ; 103-108 ; 164-166.

¹⁴ Ricœur trouve le modèle d'une démarche antinomique servant à construire une aporétique dans le « Troisième conflit de l'antinomie de la raison pure » de la *Critique de la raison pure*, opposant la thèse du déterminisme causal à la thèse de la libre spontanéité. On sait que, dans les conflits entre les Idées que Kant appelle « dynamiques » (par opposition aux Idées « mathématiques », dont traitent les deux premiers conflits), les deux Idées sont vraies en même temps mais dans des perspectives différentes. Ricœur discute longuement de ce texte célèbre de Kant dans la quatrième étude de *Soi-même comme un autre*. J'y reviendrai brièvement dans la troisième section de cet article.

Ricœur se tourne, dans la cinquième étude, vers le problème de l'identité personnelle. La thématique de l'identité de la personne vient donc reprendre la question du soi là où l'avait laissée la réflexion sur les relations entre l'action et l'agent pour approfondir « ce qui spécifie le soi impliqué dans le pouvoir faire, à la jonction de l'agir et de l'agent » (SA 137) en y ajoutant « la dimension *temporelle*, tant du soi que de l'action » (*ibid.*).

Cette question de l'identité, Ricœur l'aborde à nouveau sur un mode binaire. La cinquième étude reprend une fois encore le débat avec la philosophie analytique. C'est en effet dans les positions de Derek Parfit que Ricœur identifie « l'adversaire le plus redoutable » (SA 156). Pourquoi Ricœur reconnaît-il cette importance stratégique aux thèses de Parfit ? Parce qu'en optant pour une stratégie réductionniste, Parfit entend démontrer que la question de l'identité de la personne, au sens temporel d'un sujet d'ascription des pensées et des actions, reste indécidable, mais surtout que cette question est en définitive sans importance d'un point de vue éthique. Du coup, Parfit dresse le réquisitoire le plus radical contre l'idée même que le soi serait quelque chose comme un « fait primitif » dont on pourrait proposer une herméneutique. Les apories apparues au fil des études précédentes seraient alors l'indice que l'idée même d'un soi comme sujet d'ascription des pensées et des actions est une illusion. C'est à cette mise en cause radicale que répond la conception narrative de l'identité du soi esquissée par Ricœur dans l'étude suivante, intitulée « Le soi et l'identité narrative ». La conception d'une identité reposant sur les pouvoirs de la narration ne pourra toutefois prétendre faire pièce aux objections soulevées par Parfit qu'à condition d'offrir une solution aux apories que la critique de Parfit a poussées à leur paroxysme. La thèse systématique défendue par Ricœur n'est donc pas simplement que le modèle narratif permet de développer une conception de l'identité susceptible de résister aux critiques que Parfit adresse à la conception traditionnelle de l'identité personnelle, mais aussi que ce modèle dispose des ressources nécessaires pour donner une réplique originale aux apories de l'ascription sur lesquelles se concluait la quatrième étude. Le modèle de l'identité narrative présuppose par conséquent les résultats obtenus lors de l'analyse du soi comme sujet parlant et sujet agissant ; il intègre ces résultats dans le cadre mis à disposition par la théorie de la narration développée dans *Temps et récit*¹⁵. Le récit, écrit Ricœur, apporte une « réplique poétique [...] aux apories de l'ascription » (SA 175).

¹⁵ *Temps et récit*, t. I, Paris, Seuil, 1983 ; t. II : *La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil, 1984 ; t. III : *Le temps raconté*, Paris, Seuil, 1985. Je cite les tomes I et III d'après l'édition brochée originale, le tome II d'après l'édition de poche : Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1991. *Temps et récit* est cité par la suite TR suivi du tome en chiffres romains et de la page en chiffres arabes.

Que faut-il entendre par « réplique poétique » ? Quels sont les présupposés de cette notion ? C'est dans *Temps et récit* que Ricœur introduit l'idée d'une « réplique de la poétique du récit » (TR III 11. 147) pour caractériser le rôle spécifique que jouent les théories littéraires dans la reprise des apories laissées ouvertes par la phénoménologie du temps. Dans son principe, cette notion remonte toutefois à la réflexion de Ricœur sur la question du mal, à laquelle il s'affronte dans le second volume de sa *Philosophie de la volonté*. La réplique poétique s'oppose dans ce cadre à la solution spéculative ; c'est ce qui la distingue de la dialectique hégélienne¹⁶. Elle utilise les ressources d'une opération de configuration littéraire¹⁷ pour élaborer dans un autre registre les problèmes qui restaient jusqu'à présent intraitables pour une analyse philosophique directe, qu'elle soit de type phénoménologique (comme dans la *Philosophie de la volonté*) ou qu'elle recoure aux approches analytiques (comme dans *Soi-même comme un autre*). Ces problèmes se situent à la jonction de la sémantique et de l'ontologie. Il s'agit en effet, dans la suite des réflexions de la septième étude de *La métaphore vive*, de spécifier la façon dont l'œuvre poétique, qu'elle soit lyrique ou narrative, fait référence et implique par conséquent un concept de réalité irréductible à toute forme de positivisme posant « que seul est réel le donné tel qu'il peut être empiriquement observé et scientifiquement décrit » (TR I 120). La thèse qui sous-tend la notion de réplique poétique est en effet que l'œuvre poétique déploie « un pouvoir plus radical de référence à des aspects de notre être-au-monde qui ne peuvent être dits de manière directe » (TR I 121) ; Ricœur précise ce pouvoir en empruntant à François Dagonet la notion, antiplatonicienne, d'« augmentation iconique » (*ibid.*)¹⁸.

¹⁶ La réserve de Ricœur face aux tentatives de solutions spéculatives des problèmes philosophiques se manifeste déjà dans son refus de chercher une issue spéculative (sur le modèle de celle proposée par Schelling dans son traité sur *L'Essence de la liberté humaine*) au problème du passage de la possibilité à la réalité du mal, sur lequel se concluait *L'homme faillible* (voir *Philosophie de la volonté*, t. II : *Finitude et culpabilité*, Paris, Aubier, 1988² (1960), p. 157) et dans l'option pour le détour par une *Symbolique du mal*. On peut par conséquent considérer le deuxième tome de la *Philosophie de la volonté* comme l'acte de naissance de l'idée d'une réplique poétique aux apories philosophiques. On remarquera d'ailleurs que c'est le refus des solutions spéculatives qui confère aux problèmes philosophiques la forme d'apories. Aporie et réplique poétique forment ainsi un couple méthodique qui me semble signer l'originalité du geste philosophique de Ricœur à partir de 1960.

¹⁷ L'adjectif « poétique » est à prendre au sens large, incluant aussi bien la poésie lyrique que les différentes formes de narration, voir TR I 119 ; Ricœur fait expressément référence à *La métaphore vive* (spécifiquement à la septième étude, consacrée au problème de la référence métaphorique) dont l'objet était la poésie lyrique. Il est donc inexact de reprocher à Ricœur de n'avoir pris en compte que les formes narratives, et non les formes lyriques. Sur le rapport entre ces deux grandes formes, voir les brèves remarques in TR I 122.

¹⁸ En référence à François DAGONET, *Écriture et iconographie*, Paris, Vrin, 1973. La notion d'augmentation iconique est une critique de la dévalorisation platonicienne de l'*eikôn* dans le *Phèdre*, 274e-277e.

Reste à comprendre la raison de ce pouvoir spécifique à l'œuvre poétique. Pour cela, il faut être attentif à la définition de la poétique proposée par Ricœur : la poétique est, écrit Ricœur, « la discipline qui traite des lois de composition qui se surajoutent à l'instance du discours pour en faire un texte qui vaut comme récit ou comme poème ou comme essai¹⁹ ». L'instance du discours (selon l'expression de Benveniste), c'est la phrase. Or toute la sémantique dite « logique », de Frege au Wittgenstein du *Tractatus* ou à Russell, identifie dans la phrase, ou la « proposition atomique » (Russell), l'unité de signification susceptible de décrire adéquatement un état de fait, et par conséquent d'être vraie ou fautive de façon univoque. Le texte comme objet de la poétique apparaît du coup comme une unité de sens plus complexe, et irréductible à l'analyse des phrases composant cette unité. Cette complexité permet au texte d'opérer une autre forme de référence, elle aussi irréductible à la description adéquate de ce qui est le cas²⁰. Cette forme de référence, qui tire parti du surplus de sens produit par la configuration du texte, c'est-à-dire par ses détermination internes, a pour effet un gain en « intelligibilité », un terme que Ricœur choisit pour dépasser l'antinomie traditionnelle entre expliquer et comprendre²¹. C'est ce gain en intelligibilité que *Temps et récit* caractérise comme une « augmentation iconique ». L'idée d'une réplique poétique consiste donc à exploiter philosophiquement les ressources d'intelligibilité fournies par le texte pour revenir sur les apories auxquelles aboutissaient les analyses philosophiques. Mais une réplique poétique n'est jamais une solution sans reste. Il subsiste toujours une dimension qui excède les pouvoirs de médiation de la poétique. En ce sens, la notion de « réplique poétique » s'inscrit dans le cadre d'une philosophie herméneutique « qui renonce au rêve d'une médiation totale, au terme de laquelle la réflexion s'égalerait à nouveau à l'intuition intellectuelle dans la transparence à soi d'un sujet absolu »²². C'est cette « impossible médiation totale » qui oblige à « renoncer à Hegel » (TR III 292, 280) et renvoie, par-delà l'herméneutique du soi, aux confins d'une ontologie du soi.

Dans *Temps et récit* comme dans *Soi-même comme un autre*, ce sont les ressources d'un type particulier de textes que Ricœur met à profit : le récit.

¹⁹ *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil, 1986, p. 13. Ricœur invoque l'autorité d'Aristote pour cette compréhension de la poétique. Sur la notion de texte, voir aussi Paul RICŒUR, « Qu'est-ce qu'un texte ? », in ID., *Du texte à l'action, op. cit.*, p. 137-159.

²⁰ Sur l'ensemble de ces questions, voir Paul RICŒUR, « De l'interprétation », in ID., *Du texte à l'action, op. cit.*, p. 11-38.

²¹ Sur cette question, voir en particulier Paul RICŒUR, « Expliquer et comprendre », in ID., *Du texte à l'action, op. cit.* p. 161-182 ; voir aussi TR I 173-246.

²² P. RICŒUR, *Du texte à l'action, op. cit.*, p. 32.

²³ *Ibid.*, p. 17 ; voir également TR I 123.

Dans la perspective qui nous occupe, la spécificité des œuvres narratives consiste en ceci que « le monde [y] est appréhendé sous l'angle de la *praxis* humaine » (TR I 122). C'est donc sur l'action que porte l'effet d'augmentation iconique opérée par le récit. Il rend l'action mieux lisible, en construisant des « schèmes d'intelligibilité²³ » qui relient entre eux tous les termes du « réseau conceptuel de l'action » (SA 174). Par sa richesse et sa complexité, ce réseau excède en effet les possibilités de la phrase. L'idée d'identité narrative consiste par conséquent à trouver dans cette faculté remarquable des récits les moyens conceptuels nécessaires pour rendre intelligible le sens auquel un individu peut se comprendre comme l'auteur de ses actions et, par voie de conséquence, se comprendre comme un soi, c'est-à-dire comme un individu capable de reporter sur soi, en première personne, la désignation en troisième personne, qui est la personne du récit (cf. SA 12, 48, 69). L'idée d'une identité narrative, c'est-à-dire médiatisée par les textes narratifs, se révèle ainsi être une variation d'une thèse méthodologique fondamentale de Ricœur : « il n'est de compréhension de soi que médiatisée par des signes, des symboles, des textes ; la compréhension de soi coïncide à titre ultime avec l'interprétation appliquée à ces termes médiateurs²⁴. » C'est en ce sens que l'identité narrative ressortit à une « herméneutique du soi » : elle est une manière dont le soi se comprend en comprenant des textes, c'est-à-dire en étant capable d'appliquer les récits qu'il lit à sa propre vie et de trouver dans ces récits les ressources nécessaires pour la comprendre.

La compréhension de soi que le passage par les textes rend possible n'ouvre jamais sur une intelligibilité sans reste. Toujours quelque chose résiste et renvoie, au-delà de la réflexion, à une dimension ontologique qui n'est accessible qu'à un « questionnement en retour²⁵ ». Dans *Soi-même comme un autre*, ce moment qui résiste à la médiation, c'est le corps propre qui fait retour à chaque étape comme un fond toujours présupposé, mais excédant les possibilités conceptuelles dont dispose la réflexion. Ce qui s'annonce ainsi à l'enseigne du corps propre, c'est la question d'une ontologie du soi qui apparaît du coup comme l'ultime visée d'une « herméneutique du soi ». Question héritée de Heidegger, bien sûr, mais à laquelle Ricœur donne un tour spécifique par le rôle qu'il assigne aux thématiques de l'action et de l'attestation. Cette question ontologique s'inscrit au cœur même du travail philosophique de Ricœur. Dès les années soixante, il a insisté sur la visée référentielle du discours contre la forclusion structuraliste de cette question, caractérisant volontiers son attitude de « véhémence ontologique²⁶ » ; c'est d'ailleurs

²⁴ P. RICŒUR, *Du texte à l'action*, op. cit., p. 29.

²⁵ C'est par ce terme que Ricœur traduit la *Rückfrage* de Husserl : Paul RICŒUR, « L'originaire et la question-en-retour dans la *Krisis* de Husserl », in ID., *À l'école de la phénoménologie*, Paris, Vrin, 2004² (1986), p. 361-378.

²⁶ P. RICŒUR, *Du texte à l'action*, op. cit., p. 34.

l'un des motifs essentiels de l'intérêt précoce qu'il porte à la philosophie analytique²⁷. La question du mode d'être spécifique du soi apparaît ainsi comme la forme que prend ce questionnement ontologique quand les ressources de l'analyse de la langue et du texte sont appliquées à la question du soi²⁸. Comme dans *La métaphore vive*, l'accès à la question ontologique passe, dans *Soi-même comme un autre*, par l'attention portée à la façon dont le langage narratif fait référence, c'est-à-dire au mode de référence mis en œuvre par le récit. La pointe de la position défendue par Ricœur depuis *Temps et récit* consiste en effet à trouver la clé de ce mode de référence dans la compréhension par laquelle le lecteur applique à soi et à son monde le texte qu'il lit²⁹. Car c'est par le truchement de la lecture que le monde signifié par le texte est vu autrement, et gagne ainsi cette intelligibilité qui lui faisait jusqu'alors défaut. Or, dans le cas du récit, ce monde, c'est le monde de la *praxis* humaine. Cette autre manière de voir le monde de la *praxis* implique par conséquent une ontologie irréductible à l'ontologie physicaliste de l'événement sur laquelle débouche l'analyse des « phrases d'action » conduite par Donald Davidson (SA 107), dont par ailleurs Ricœur ne conteste nullement la validité sectorielle. Comme le souligne en effet Ricœur, loin de permettre de penser « le mode d'être de l'agent » (*ibid.*), l'ontologie physicaliste « contribue à occulter » une « ontologie de l'agent » (SA 104). L'horizon ontologique sur lequel ouvrent les analyses de Ricœur est donc une ontologie pluraliste³⁰, corollaire d'une conception du langage soucieuse de préserver « l'amplitude, la diversité et l'irréductibilité des usages

²⁷ En témoignent en particulier deux cours donnés par Ricœur en 1965 et en 1966-1967, consacrés le premier à la philosophie analytique du langage et le second au langage (il existe un polycopié de ce second cours). Les deux cours sont déposés dans les Archives du Fonds Ricœur. Voir aussi Jean-Marc TÉTAZ, « La métaphore entre sémantique et ontologie », *Études ricœuriennes/Ricœur Studies* 5 (2014), p. 67-81.

²⁸ Outre l'étude conclusive de SA intitulée « Vers quelle ontologie ? », voir les nombreuses références aux enjeux ontologiques des différentes questions abordées dans *Soi-même comme un autre*. Il faut chercher, écrit ainsi Ricœur, « une autre sorte d'ontologie, plus consonante avec la requête du soi, véritable lieu d'articulation entre l'action et son agent » (SA 93) ; « cette ontologie serait celle d'un être en projet, auquel appartiendrait de droit la problématique de l'ipséité » (SA 107).

²⁹ Ricœur le souligne in TR III 230.

³⁰ Ricœur est convaincu que cette ontologie du soi est compatible avec l'ontologie « physicaliste » de l'événement défendue par Donald Davidson. Il parle pour cette raison du « mode d'être de l'agent » (SA 107). Certes, le terme « mode d'être » peut se réclamer de Heidegger (*Sein und Zeit*, 1984¹⁵, p. 7), mais il me semble renvoyer plus fondamentalement au spinozisme de Ricœur : le soi agissant est un mode d'être distinct du mode d'être qui est celui de l'événement, mais ces modes d'être sont compatibles entre eux (sur l'importance de Spinoza pour Ricœur, voir SA 365 *sqq.*). Ces remarques, qu'à ma connaissance, Ricœur n'a jamais systématisées, me paraissent ouvrir sur des perspectives analogues à celles qu'esquisse William JAMES dans *Philosophie de l'expérience : un univers pluraliste*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2007 (dont la version originale américaine : *A Pluralistic Universe. Hibbert Lectures 1909*, a paru en 1909). Sur William James et le pluralisme, on consultera avec profit la thèse principale de Jean WAHL, *Les Philosophies pluralistes d'Angleterre et d'Amérique* (1920), Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2005. Jean Wahl présida le jury de thèse de Ricœur.

du langage », et récusant par conséquent « tout réductionnisme selon lequel les “langues bien faites” devraient mesurer la prétention au sens et à la vérité de tous les emplois non “logiques” du langage³¹ ».

L'IDENTITÉ NARRATIVE COMME RÉPLIQUE POÉTIQUE AUX APORIES DE L'IDENTITÉ PERSONNELLE

La première fonction systématique d'une conception narrative de l'identité consiste à proposer une compréhension de l'identité du soi capable de répliquer aux apories révélées par les thèses défendues par Derek Parfit. C'est vers ce problème que je me tourne maintenant. La réplique de Ricœur à la destruction de l'identité personnelle par Parfit a pour pivot la distinction entre les deux types d'identité introduits dès la « préface » de *Soi-même comme un autre* : l'identité-mêmeté (*idem*) et l'identité-ipséité (SA 12). Restée sous-jacente dans les quatre premières études, cette différence joue un rôle central dans l'analyse des difficultés liées au concept d'identité puisque, comme le relève Ricœur, c'est « avec la question de la *permanence dans le temps* que la confrontation entre nos deux versions de l'identité fait pour la première fois véritablement problème » (SA 140).

L'identité-mêmeté désigne la persistance dans le temps d'une seule et même chose (identité numérique) pour laquelle la permanence des traits caractéristiques (identité qualitative) joue, ou peut jouer, un rôle critériologique. On peut, avec Kant, donner de cette identité une interprétation relationnelle et comprendre l'identique comme le substrat de déterminations changeantes, donc comme un « invariant relationnel » (SA 143). Ricœur distingue de cette forme d'identité « l'ipséité du soi », qui doit être comprise comme « une forme de permanence dans le temps qui ne soit pas réductible à la détermination d'un substrat » (*ibid.*) et qui, pour cette raison apporte une « réponse à la question : “qui suis-je ?” » (*ibid.*). L'ipséité n'exclut toutefois nullement l'identité-mêmeté ; il faut plutôt la comprendre comme un aspect supplémentaire, entretenant avec l'identité-mêmeté des rapports de tension et de complémentarité. Dans la discussion autour de l'identité personnelle, cette distinction entre deux formes d'identité a été occultée par une compréhension du problème orientée unilatéralement sur la question de la mêmeté, c'est-à-dire de la réidentification d'une personne comme étant la même. C'est de cette focalisation sur la question du même que témoigne la discussion quasi exclusive de la question critériologique. Cette précompréhension est encore renforcée par le « vocabulaire de référence » auquel recourt Parfit dans *Reasons and Persons*, « à savoir le vocabulaire de l'événement, du fait, décrit de façon impersonnelle » (SA 158). Cela revient à

³¹ P. RICŒUR, *Du texte à l'action*, op. cit., p. 11 sq.

dire que la question des critères de l'identité personnelle inscrit d'emblée l'individu en question dans une ontologie de l'événement (au sens que ce terme a chez Davidson). Dans ce cadre, il n'y a plus de place pour l'ensemble des phénomènes dans lesquels s'annonce la spécificité du rapport à soi. Pour rendre compte de cette relation, il faut faire intervenir une autre forme d'identité, capable de « soustraire la problématique de la réflexivité interne (*ipse*) à celle de l'identité du même », et de faire droit, par conséquent, à « l'identification » par laquelle « l'actant s'identifie par son *faire* »³². Cette forme de la relation d'identité devra permettre de rendre compte de « l'irréductibilité du trait de mienneté » (SA 165), ce qui exige de « faire la différence entre mêmeté et mienneté » (SA 164)³³.

Cette fonction systématique de l'identité narrative, et spécialement son rôle de réplique poétique aux apories de l'identité personnelle, représente l'élément nouveau de la conception de l'identité narrative proposée par Ricœur dans *Soi-même comme un autre* par rapport aux développements consacrés à cette question dans *Temps et récit*³⁴. Mais les ressources systématiques auxquelles recourt la conception de l'identité narrative dans *Soi-même comme un autre* sont tirées de la théorie de la narration élaborée dans *Temps et récit*. Elles s'inscrivent donc dans le schéma de la triple *mimésis* (cf. TR I 85-129 ; TR III 357) qui sous-tend l'ensemble de l'ouvrage : la mise en intrigue (configuration) présuppose une structure prénarrative de l'action (préfiguration) ; elle ouvre sur une appropriation que médiatise la lecture (refiguration). Le rôle médiateur reconnu à la narration implique que soit précisé d'abord en quel sens l'identité du personnage est le résultat d'une opération de configuration (1), ensuite de quelle façon, par le biais de l'opération de refiguration qu'est la lecture comme « application » ou « appropriation » (TR III 229), la configuration narrative du personnage peut servir à l'intelligibilité de l'identité du soi (2). On pourra alors brièvement montrer comment l'identité narrative apporte une réplique poétique aux apories de l'identité personnelle devenues manifestes chez Derek Parfit (3).

³² Paul RICŒUR, « Individu et identité personnelle », in Paul VEYNE *et al.*, *Sur l'individu*, Paris, Seuil, 1987, p. 54-73, ici p. 67 *sq.*

³³ Ces formules font implicitement référence aux analyses de Heidegger dans *Être et Temps*, et spécialement à sa discussion de la *Jemeinigkeit* (§ 9), comme le montrent ces quelques lignes par lesquelles Ricœur commente un passage du § 9 d'*Être et Temps* : « Il y a ainsi une "mienneté" qui n'est pas nécessairement une "mêmeté" au sens de l'*idem*, ce qui permet de distribuer le soi sur toutes les personnes par l'intermédiaire du à *chaque fois*. » (« Individu et identité personnelle », art. cit., p. 68.) Il ne faut pas comprendre cette forme comme si l'identité du soi excluait le moment de la mêmeté. Au contraire, la conception de l'identité développée par Ricœur articule ensemble un pôle de mêmeté (le caractère comme disposition acquise) et un pôle en tension avec celui-ci, la « constance à soi » ou le « maintien de soi », qu'il faut lire justement comme une reformulation de la *Ständigkeit des Selbst* (M. HEIDEGGER, *Sein und Zeit*, § 64, 1984¹⁵, p. 322 ; voir SA 149). Il faudra s'en rappeler par la suite.

³⁴ Voir P. RICŒUR, « L'identité narrative », art. cit., p. 296 *sq.*

(1) La mise en intrigue est une opération permettant d'intégrer dans une composition narrative – un récit – les éléments concordants, c'est-à-dire des éléments obéissant à un principe d'ordre, et les éléments discordants que sont les péripéties et les renversements de fortune. Cet acte de configuration opère ainsi une « synthèse de l'hétérogène » (SA 169) dans le cadre de laquelle la simple occurrence devient un « événement narratif » (*ibid.*) doté d'une signification par le rôle qu'il joue dans le déroulement de l'histoire. L'intrigue produite par cette configuration a pour forme une « identité dynamique qui concilie les catégories mêmes que Locke tenait pour contraires l'une à l'autre : l'identité et la diversité » (SA 170).

L'opération de mise en intrigue peut être transposée de l'action au personnage : « l'identité du personnage se comprend par transfert sur lui de l'opération de mise en intrigue d'abord appliquée à l'action racontée » (*ibid.*)³⁵. De Propp à Greimas en passant par Bremond³⁶, la narratologie a montré que le personnage est une fonction du récit. Comme la mise en intrigue de l'action, la mise en intrigue du personnage est une configuration, conciliant concordance et discordance, qui prennent ici les traits de « l'unité de sa vie considérée comme la totalité temporelle elle-même singulière qui le distingue de tout autre », et de « l'effet de rupture des événements imprévisibles qui la ponctuent » (SA 175). Du coup, « l'identité du personnage qu'on peut dire mis en intrigue » (*ibid.*) est elle aussi une « identité dynamique », une « synthèse de l'hétérogène » intégrant les événements inattendus à l'histoire d'une vie comme autant de péripéties dont la signification n'apparaît qu'après coup, au regard rétrospectif. L'identité du personnage ne saurait par conséquent distinguer entre une entité invariable, la personne, et les « expériences » de cette entité. Le personnage n'est rien d'autre et rien de plus que ce que le récit raconte de lui. « Le récit construit l'identité du personnage, qu'on peut appeler son identité narrative, en construisant celle de l'histoire racontée. C'est l'identité de l'histoire qui fait l'identité du personnage » (*ibid.*). L'« identité dynamique » résultant de la « synthèse de l'hétérogène », Ricœur l'interprète en recourant aux deux pôles autour desquels se constitue l'identité du soi comme permanence dans le temps : la mêmeté, c'est-à-dire « les dispositions durables à quoi on reconnaît une personne » (SA 146), et l'ipséité, c'est-à-dire « la fidélité à soi dans la parole donnée » (SA 143)³⁷. La mise en intrigue du personnage opère une médiation entre ces deux pôles. Dans cette première perspective, la mise en intrigue est donc l'opération permettant d'effectuer la synthèse de la mêmeté

³⁵ Ricœur avait abordé une première fois cette question dans TR II 166 sqq.

³⁶ Voir TR II 58-114 ; SA 171-175.

³⁷ Voir *supra* n. 13.

et de l'ipséité en tant que ces deux pôles sont constitutifs de l'identité d'un personnage. Toutes les « variations imaginatives » (SA 176) que les stratégies de configuration narrative rendent possibles s'inscrivent dans ce cadre.

(2) Comment passer de l'identité du personnage à l'identité du soi ? C'est ici qu'intervient la lecture, que Ricœur comprend comme une opération d'application du texte au monde. Pour Ricœur la lecture est en effet une opération double : elle est d'une part une opération de synthétisation, s'inscrivant dans le paradigme de la configuration (TR III 246), par laquelle le lecteur constitue le monde du texte dans une dialectique entre le « défaut de détermination » requérant le travail de l'imagination et « l'excès de sens » invitant à la lecture renouvelée (TR III 247)³⁸ ; elle est d'autre part une application du monde du texte, qui est le résultat de cette opération de synthèse, au monde du lecteur³⁹, c'est-à-dire au monde de la vie comme « effectivité praxique » (TR I 120). Produit de l'imagination, le monde du texte a d'abord un effet de désorientation et de distanciation⁴⁰ ; ce « pouvoir de contraste » peut ouvrir sur une transfiguration, une transgression du quotidien (TR III 258), elle-même prélude à des « évaluations nouvelles » permettant une « clarification », un « examen critique » et, ultime étape, une « transposition cognitive » (TR III 258 *sq.*). C'est de cette façon que le texte se voit restituer son horizon de vérité, c'est-à-dire sa capacité à « proposer un monde » (TR I 122) sur un mode irréductible à la description⁴¹. Ce monde proposé par la fiction et rendu lisible par l'augmentation iconique, le lecteur peut se l'approprier en y projetant « ses pouvoirs les plus propres », c'est-à-dire en le comprenant comme une schématisation et une figuration du « possible pratique »⁴², du monde de la pratique dans lequel s'ouvrent à lui de nouveaux possibles. Or le champ des possibles n'est rien d'autre que l'espace

³⁸ Le monde du texte est donc redevable de ce que Kant appelait l'imagination productrice. Cela implique que la lecture est une véritable *poesis*, au même titre que la composition littéraire, même si les modalités de cette *poesis* sont différentes de celles de l'écriture (et analysées en détail par Ricœur in TR III 228-263). Ricœur rejoint ainsi l'une des thèses fondamentales de l'esthétique de Schleiermacher, qui comprend la réception comme une forme de production esthétique : voir Friedrich SCHLEIERMACHER, « Conférences sur l'esthétique », in ID., *Conférences sur l'éthique, la politique et l'esthétique 1814-1833*. Traduction, introduction, présentations et notes de Jean-Marc Tétaz, Genève, Labor et Fides, 2011, p. 409-448, ainsi que ma « Présentation », *ibid.*, p. 389-406, spécialement p. 401-403.

³⁹ « Ce que reçoit un lecteur, c'est non seulement le sens de l'œuvre, mais à travers son sens, sa référence, c'est-à-dire l'expérience qu'elle porte au langage et, à titre ultime, le monde et sa temporalité. » (TR I 119).

⁴⁰ Sur cette question, voir aussi Paul RICŒUR, « L'effet herméneutique de la distanciation », in ID., *Du texte à l'action*, *op. cit.*, p. 101-118.

⁴¹ Parodiant une formule célèbre de Wittgenstein dans le *Tractatus*, Ricœur écrit : « Pour moi, le monde est l'ensemble des références ouvertes par toutes les sortes de textes, descriptifs ou poétiques que j'ai lus, interprétés et aimés » (TR I 121).

⁴² Voir Paul RICŒUR, « L'imagination dans le discours et dans l'action », in ID., *Du texte à l'action*, *op. cit.*, p. 213-236, citation p. 225.

de liberté d'un être conscient et conscient de soi. En permettant au lecteur d'imaginer de nouveaux possibles, l'appropriation du texte médiatisée par la lecture augmente donc l'espace de liberté du lecteur ; elle a un effet de libération, le rendant capable d'un agir novateur. On peut certes parler à ce propos, avec Gadamer, de « fusion des horizons » (cf. TR I 120 ; TR III 261), mais il faut alors concevoir cette fusion comme un processus d'interaction subversif et conflictuel plutôt que comme un simple plaisir esthétique.

Dans le cadre de cette théorie de la lecture comme refiguration du monde de l'action, l'identité narrative occupe une place remarquable. Elle est en effet le « rejeton fragile de l'histoire et de la fiction », et à ce titre elle « témoigne d'une certaine unification des divers effets de sens du récit » (TR III 355). Par ces formules Ricœur entend souligner que l'identité narrative est le produit du croisement des deux grandes familles de textes narratifs qu'il a distinguées dans *Temps et récit*, l'histoire et la fiction, c'est-à-dire le récit soumis « à la contrainte du document » et celui qui ignore cette contrainte. Comment faut-il comprendre cette « unification des divers effets de sens du récit » que mettrait en œuvre l'identité narrative ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord identifier ces effets de sens. Si l'on suit les analyses de *Temps et récit*, ces effets sont de deux ordres. Les effets du premier ordre concernent la « fictionalisation de l'histoire » (TR III 265 *sqq.*), ceux du second ordre relèvent de « l'historicisation de la fiction » (TR III 275 *sqq.*).

La fictionalisation de l'histoire recouvre tout ce qui, dans le récit historiographique, relève de la mise en intrigue, c'est-à-dire de la configuration narrative. L'histoire, en effet, ne se contente pas de restituer le contenu des documents et des archives, elle intègre ce contenu dans une intrigue qui est un produit de l'imagination, tant il est vrai qu'elle n'est pas une donnée documentaire. Ce qui distingue le récit historiographique du récit de fiction, c'est le rôle qu'y jouent les « connecteurs entre le temps narratif et le temps universel » (TR III 268) : calendrier, suite des générations, document, archive ou trace. Ces connecteurs ont pour fonction de réinscrire le temps imaginé et raconté dans un ordre objectif. Ainsi, par le biais du calendrier, sont « assignées des dates » à des « présents *imaginés* », ce qui permet de transformer « les souvenirs accumulés dans la mémoire collective » en « événements *datés* » (*ibid.*). La suite des générations permet d'inscrire le souvenir dans une temporalité sociale, partagée par un groupe. La trace, enfin, ne devient une trace que par le truchement de l'interprétation qui lit un reste comme le signe d'un monde disparu que le travail de l'imagination est appelé à restituer. La séquence des connecteurs, du calendrier à la trace, fait ainsi une place toujours plus grande à l'imagination qui s'avère au final être le véritable organe de cette réinscription de la temporalité narrative de l'action dans l'unique échelle du temps cosmique. Il s'agit donc, une fois encore, d'un effet de la fictionalisation de l'histoire.

Les effets du second ordre relèvent de « l'historicisation de la fiction » (TR III 275 *sqq.*). Ils concernent d'abord le temps du récit. Après ces remarques sur le rôle spécifique joué par les connecteurs dans le récit historiographique, on pourrait croire que le temps du récit de fiction est simplement déconnecté du temps historique. Contre cette thèse, Ricœur fait valoir que « les événements racontés dans un récit de fiction sont des faits passés pour la *voix narrative*, que nous pouvons tenir ici pour identique à l'auteur impliqué⁴³ » (TR III 278). Ils appartiennent par conséquent à un quasi-passé, en ce sens qu'il rapporte des « faits passés pour la voix narrative qui s'adresse au lecteur » (TR III 277). La lecture est en effet un « pacte entre le lecteur et l'auteur » (TR III 276), aux termes duquel le lecteur accorde sa créance à l'auteur. Cela signifie que le lecteur croit que les événements rapportés par le récit de fiction sont des événements qui appartiennent au passé de la voix narrative. Le récit de fiction peut ainsi prétendre à une quasi-historicité (TR III 277)⁴⁴. Mais le statut de quasi-passé que le pacte de lecture confère aux événements fictionnels n'est pas le seul effet de sens ressortissant à l'historicisation de la fiction. Il faut y ajouter ce qu'on pourrait appeler l'effet de vraisemblance de la fiction. Pour convaincre, c'est-à-dire pour conforter le lecteur dans la créance qu'il accorde au narrateur, la fiction doit être « probable », elle doit configurer « ce qui pourrait avoir lieu » ; les événements fictionnels doivent ressembler à des événements réels. À cette condition seulement, ils pourront valoir comme des expériences de pensée dégageant les possibles de l'action. « Le *quasi-passé* de la fiction devient ainsi le détecteur des *possibles enfouis dans le passé effectif* » (TR III 278) ; c'est ce que Ricœur appelle la « fonction libératrice » de la fiction qui, comme il va de soi dans l'ordre de la narration, est une fonction rétrospective, une fonction donc qui s'exerce « après coup » (*ibid.*).

L'identité narrative est « l'entrecroisement » (TR III 279, 354) de la fictionalisation de l'histoire et de l'historicisation de la fiction. Cet entrecroisement peut une fois encore être décliné selon les deux axes de la temporalité et de l'imagination mimétique. Commençons par la question de la temporalité.

⁴³ Pour la notion de « voix narrative », irréductible à celle de « point de vue », Ricœur invoque surtout Mikhaïl BAKHTINE et sa *Poétique de Dostoïevski* (Paris, Seuil, 1970, traduit sur la base de la deuxième édition russe, parue en 1963). La voix narrative est la voix du narrateur comme « projection fictive de l'auteur réel » (TR II 183). Il peut toutefois y avoir plusieurs narrateurs, comme dans le « roman polyphonique ».

⁴⁴ La question du quasi-passé des événements fictionnels peut prendre une forme encore plus complexe quand les événements du récit de fiction sont entremêlés à des événements historiques inscrits dans le temps calendaire, comme c'est le cas dans des romans aussi célèbres que *Guerre et paix*, *Anna Karénine*, *L'Éducation sentimentale* ou *La Montagne magique*. Par le truchement de la référence à des événements historiques, le quasi-passé de la voix narrative est connecté au passé historique, ce qui augmente l'effet d'historicisation de la fiction.

L'entrecroisement porte sur les deux formes que la narrativisation a données au temps, constituant le temps historique réglé par le calendrier et le temps de la voix narrative. L'identité narrative croise ces deux formes de la temporalité. Dans le cas de l'identité narrative, le narrateur est identique au personnage dont il raconte la vie. Et ce personnage n'est pas un personnage de fiction mais une personne réelle qui se raconte en racontant sa propre vie. Du coup, le passé de la voix narrative s'égalise au passé de l'histoire, il s'inscrit dans ce « tiers-temps entre le temps psychique et le temps cosmique » (TR III 156) qu'est le temps calendaire, le temps de l'histoire. Réciproquement ce tiers-temps devient le temps de la voix narrative, posant ainsi une équivalence entre le temps de l'histoire et le temps de la fiction. Le récit de vie dans lequel s'énonce l'identité du soi s'articule sur le temps de tous, la mémoire individuelle s'inscrit dans la suite des générations, les souvenirs s'identifient à des événements datés. L'entrecroisement de la fiction et de l'histoire dans le travail de l'imagination relève de procédures analogues. Le récit d'une vie peut suivre « plusieurs itinéraires », obéir à « plusieurs intrigues » (SA 190). À chaque fois, le travail de l'imagination s'adonne à une exploration des possibles, détectant non seulement ce qui aurait pu se passer si la personne avait agi autrement⁴⁵, mais aussi les sens qu'il est possible de donner aux péripéties d'une vie. Le critère de ce travail de narrativisation de la vie est sa plausibilité, c'est-à-dire sa capacité à articuler un sens vraisemblable, et par conséquent acceptable pour le narrateur, mais aussi pour son ou ses interlocuteurs.

Cet entrecroisement de l'histoire et de la fiction dans la narration d'une vie énonçant l'identité d'un soi met en œuvre la refiguration de la vie. Il ressortit donc à la lecture comme *poïesis*, comme acte de figuration. L'identité narrative est en effet le résultat, toujours provisoire et fragile, de « l'application de la fiction à la vie » (SA 191). Cette application opère une refiguration de la vie qui gagne en lisibilité ou en intelligibilité grâce à l'augmentation iconique ; le surplus de clarté qui en découle rend possible « l'examen de soi-même » (SA 188) ouvrant sur une évaluation de soi conférant une « qualification éthique » (SA 187) à la vie ainsi rassemblée par le geste rétrospectif de la narration. Le soi de l'identité narrative, le soi qui se constitue au gré de son auto-narrativisation, est alors « le fruit d'une vie examinée », « l'ipséité [...] d'un soi instruit par les œuvres de la culture qu'il s'est appliqué à lui-même »

⁴⁵ Nous trouvons encore une fois la question de la liberté, comme le rappelle le célèbre article de John L. AUSTIN, « "Pouvoir" et "si" », in ID., *Écrits philosophiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 171-205. Son objet consiste à se demander si la notion de pouvoir implique que nous ayons la possibilité de faire autre chose, dans les termes d'Austin, qu'il y ait « un *si* en vue, un *si* éliidé mais qui ne manque pas d'apparaître lorsqu'on se propose d'écrire intégralement une phrase, ou d'en expliquer la signification » (p. 173). Austin répond par l'affirmative à cette question, et il a été suivi par l'immense majorité des intervenants récents dans les débats sur la question de la liberté.

(TR III 356). La connaissance de soi est donc toujours une « interprétation de soi » passant entre autres par « l'appropriation du personnage fictif par le lecteur »⁴⁶. C'est la forme spécifique que prend la médiation culturelle de l'accès à soi dans le cas de l'identité narrative.

(3) En quoi cette stratégie apporte-t-elle une réplique poétique aux apories de l'identité personnelle analysées par Ricœur dans la cinquième étude de *Soi-même comme un autre* ? Nous avons vu que l'aporétique de l'identité personnelle résultait de l'interprétation unilatérale de l'identité de la personne en terme d'invariance, de « mêmeté », et que l'enjeu consistait dès lors à trouver un modèle capable de penser l'identité du soi comme ipsité. La narration répond à cette requête en ceci qu'elle offre, avec le couple configuration/refiguration, une structure opérative permettant de concevoir l'identité du soi comme une « identité dynamique » dans laquelle se déploie une « dialectique interne » (SA 175) entre les pôles de la mêmeté et de l'ipsité, qui sont « deux modalités de la permanence dans le temps » du soi rassemblées à l'enseigne du maintien de soi (*Selbst-Ständigkeit*, disait Heidegger).

L'identité narrative se tient dans l'entre-deux ; en narrativisant le caractère, le récit lui rend son mouvement aboli dans les dispositions acquises, dans les identifications sédimentées. En narrativisant la visée de la vraie vie, il lui donne les traits reconnaissables de personnages aimés ou respectés. L'identité narrative fait tenir ensemble les deux bouts de la chaîne : la permanence dans le temps du caractère et celle du maintien de soi (SA 195 sq.).

L'identité narrative ne se contente pas de mettre en place cette dialectique de la mêmeté et de l'ipsité ; elle explore aussi les limites de cette dialectique. Tel est le rôle des « variations imaginatives » qu'explore le récit. Ces variations font en effet apparaître un « invariant existentiel » (SA 179) qui est une sorte d'ultime pôle de mêmeté résistant à toutes les tentatives de dissolution du caractère, de perte des propriétés : « la condition corporelle vécue comme médiation existentielle entre soi et le monde » (SA 178). Cet invariant de la condition corporelle est la condition d'une imputation non arbitraire de ses actes à l'agent. L'attestation du soi par-delà la dialectique « de l'affirmation de soi et l'effacement de soi » ne peut renoncer à l'ancrage du corps propre dont Ricœur avait déjà relevé dans la deuxième étude « la signification absolument irréductible » comme pivot entre la « personne objective » et le « sujet réfléchissant » : « le corps est à la fois un fait du monde et l'organe d'un sujet qui

⁴⁶ P. RICŒUR, « L'identité narrative », art. cit., p. 304. Cette thèse, qui joue un rôle essentiel dans la réflexion de Ricœur, élargit à la question de la subjectivité la démarche adoptée en 1960 pour traiter de l'effectivité du mal dans la *Symbolique du mal*.

n'appartient pas aux objets dont il parle » (SA 71 *sq.*). Aux confins des difficultés systématiques posées par la notion d'identité comme ipséité apparaît ainsi une dimension qui excède les possibilités de médiation du modèle de l'identité narrative et qui fait signe vers l'ancrage ontologique de la question de l'identité.

L'IDENTITÉ NARRATIVE COMME RÉPLIQUE POÉTIQUE AUX APORIES DES THÉORIES DE L'ACTION

La combinaison de ces deux traits permet de comprendre le rôle de « réplique poétique que l'identité narrative apporte aux apories de l'ascription » (SA 175), c'est-à-dire aux difficultés auxquelles se heurtent les tentatives pour expliciter le rapport entre l'action et l'agent. Ces deux apories sont (1) « le statut de l'ascription par rapport à la simple description » (SA 121), c'est-à-dire le statut de l'opération logique par laquelle un acte est attribué à un agent comme son acte ; (2) la signification de la « puissance d'agir » (SA 124) impliquée par l'idée qu'une action est l'action d'un agent⁴⁷.

(1) Dès le début de la quatrième étude, Ricœur s'était demandé « si l'ascription d'une action à un agent n'est pas une espèce si particulière d'attribution qu'elle remette en question la logique apophantique de l'attribution » (SA 110)⁴⁸. La sémantique de l'action de Davidson a en effet montré que l'action peut être intégralement décrite en occultant son ascription à un agent. Cette possibilité signale que le lien entre l'action et l'agent ne peut pas être compris comme un trait descriptif de l'action. Mais comment faut-il alors comprendre cette relation ? Peut-on y voir une relation de type prescriptif, ressortissant à l'imputation morale ou juridique ? Cela reviendrait à considérer « que l'imputation morale et juridique est la forme forte d'une structure logique

⁴⁷ À la fin de la quatrième étude, Ricœur fait l'inventaire de trois apories ; outre les deux apories mentionnées dans le texte, il y a le problème posé par la suspension de l'ascription qu'implique la sémantique des prédicats dits « psychiques ». Cette suspension trouve sa correspondance dans l'analyse des phrases d'action proposée par Davidson avec la suspension « du rapport entre question *qui* ? et le couple de questions *quoi-pourquoi* ? » (SA 120). Ricœur montre que cette aporie trouve sa solution dans le passage de la sémantique à la pragmatique, effectué à la deuxième étude. La suspension du rapport entre l'agent et son action n'est par conséquent qu'une nouvelle variante du problème apparu à la fin de la première étude, comme le confirme le parallélisme des formulations entre la p. 49 et la p. 121. Ainsi Ricœur relève-t-il dans les dernières pages de la quatrième étude que cette aporie fait « appel à une transition interne au point de vue linguistique » (SA 135), ce qui revient à dire que sa solution ne requiert pas le passage par la poétique de la narration. Toutefois, la solution de cette aporie est d'une importance fondamentale pour le modèle même de l'identité narrative. Elle fournit en effet le module de base sur lequel repose l'identification de soi par la narration.

⁴⁸ Ricœur emprunte le terme de « logique apophantique » à Husserl qui désigne ainsi, à la suite d'Aristote, la discipline traitant, au sein de la logique formelle, de la théorie du jugement prédicatif.

dont l'ascription serait la forme faible » (SA 122). Mais, pour deux raisons, cette thèse ne paraît guère convaincante. D'abord, parce que l'imputation ne porte pas, ou très rarement, sur les actions simples (allumer la lumière, tricoter, prendre un avion) sur lesquelles travaille la sémantique des phrases d'action⁴⁹ ; l'action imputable, au plan juridique comme au plan moral, s'inscrit dans le registre des actions complexes, des « pratiques », dont l'analyse relève « d'un autre type d'enquête que celle que contrôle encore la sémantique des phrases d'actions » (SA 123) parce qu'elle excède le cadre de la phrase et requiert celui du texte dont traite, on l'a déjà rappelé, une poétique. Ensuite, parce qu'imputer une action, c'est-à-dire rendre quelqu'un moralement ou juridiquement responsable et le louer ou le blâmer en conséquence, voire le condamner, présuppose que l'action entraînant blâme ou louange lui appartienne, que cette action soit *son* action ; en d'autres termes, « l'ascription paraît être une opération préalable à toute énonciation accusatoire » (*ibid.*). En fait, ces deux raisons renvoient au même problème : une « investigation des modalités pratiques qui, par leur complexité et leur organisation, excèdent les limites de la théorie de l'action elle-même, du moins au sens limité qui a été le nôtre jusqu'à présent » (SA 135 *sq.*). Seule « une enquête sur la *praxis* et les pratiques » (SA 136) permettra en effet d'articuler l'ascription et l'imputation et de mettre en évidence « les points d'implantation » du jugement moral ou juridique (*ibid.*).

Cette enquête, c'est la narration qui permet de la mener. Comme nous l'avons déjà relevé, l'augmentation iconique produite par le récit rend l'action plus lisible ; mais c'est seulement parce que l'action est « pré-signifiée » (TR I 123) dans « l'effectivité praxique » (TR I 120) du monde de la vie qu'elle peut être « sur-signifiée » par le récit. En d'autres termes, l'effet de grossissement de la narration rend intelligible la structuration toujours déjà donnée de l'action (qui relève de *mimèsis I* dans TR), cette structuration qui échappe à l'analyse des phrases d'action parce que les exemples sur lesquels elle travaille sont trop pauvres en articulation et en différenciation. L'apport de la narration consiste alors dans « une extension du champ pratique au-delà des segments d'action que la grammaire logique inscrit le plus aisément dans des phrases d'action, et même au-delà des chaînes d'actions⁵⁰ » (SA 180). Cette extension s'effectue sur trois niveaux.

⁴⁹ Les phrases-types analysées par Davidson dans « Actions, raisons et causes » (*Actions et événements*, *op. cit.*, p. 15-36) sont : « j'ai allumé la lumière » (p. 18), « Jacques alla à l'église » (p. 21), « je suis en train de tricoter » (*ibid.*), « il a levé le bras » (p. 27), etc. ; dans « Avoir une intention » (*ibid.*, p. 119-145), il s'agit de « monter dans l'avion affiché "Londres" » (p. 121), « écrire le mot "action" » (p. 126), « aller au concert » (p. 132) ; enfin, dans « La forme logique des phrases d'action » (*ibid.*, p. 149-171), il analyse « Dupond beurra sa tartine » (p. 150), « Durand a toussé » (p. 157), etc.

⁵⁰ Sur lesquelles portent les analyses d'Elisabeth ANSCOMBE dans *L'intention*, Paris, Gallimard, 2002, en particulier § 23 *sqq.*, ainsi que les commentaires de Ricœur, SA 86-94.

Elle porte d'abord sur les pratiques, qu'il s'agisse d'un sport, d'un métier ou d'un art. La pratique se distingue d'une chaîne d'actions par une série de traits : elle forme une « unité de configuration ». Le métier de menuisier consiste ainsi à fabriquer des meubles. La fabrication de meubles s'inscrit certes dans une chaîne d'actions plus longue : les meubles sont fabriqués en vue d'une certaine utilisation, et cette utilisation contribue elle-même à une finalité qui la dépasse. Mais la pratique du métier de menuisier peut être intégralement décrite sans faire intervenir l'usage qui sera fait des meubles fabriqués par le menuisier. C'est en ce sens que Ricœur peut dire que la pratique « découpe » une unité de configuration dans « ces longues chaînes d'actions » (SA 182). Dans cette unité de configuration s'enchâssent diverses « actions subordonnées » (*ibid.*). Le métier de menuisier s'exerce en pratiquant différentes activités : scier, raboter, poncer, coller, vernir, etc. Mais aucune de ces activités n'est à elle seule une pratique. Elles sont subordonnées à la pratique du métier de menuisier. L'unité d'une pratique institue par conséquent une « relation particulière de sens » s'exprimant dans une « règle constitutive » qui statue sur la « signification des gestes particuliers » et les intègre dans un réseau d'interactions sociales (SA 183). L'exemple du menuisier permettra une fois encore d'illustrer ce point : le (bon) bricoleur accomplit les mêmes actions que le menuisier ; et pourtant ce qu'il fait ne « vaut » pas comme pratique du métier de menuisier. Ce qui distingue le bricolage de la menuiserie, c'est la règle constitutive voulant que ne compte comme menuiserie que la pratique professionnelle du travail du bois. La règle constitutive définissant ce qui compte comme pratique de la menuiserie inscrit donc cette pratique dans la division sociale du travail. Car toute pratique, en tant que son unité repose sur une règle constitutive, est inscrite dans un réseau d'interactions sociales. Une règle est en effet définie par son caractère social⁵¹.

L'extension narrative porte ensuite sur ce que Ricœur appelle les « plans de vie » (SA 186), c'est-à-dire la façon dont on oriente son existence en fonction d'idéaux et de visées, que l'on spécifie au gré des circonstances et dont on soupèse les avantages et les inconvénients pratiques. Avec la notion de plan de vie, Ricœur renoue avec l'analyse du projet qui ouvrait *Le volontaire et l'involontaire*⁵². Ce qui distingue l'approche des plans de vie dans *Soi-même comme un autre* de l'analyse du projet dans *Le volontaire et l'involontaire*, c'est le renoncement à une description directe, de style phénoménologique,

⁵¹ Ricœur a donc tort de restreindre la portée de sa thèse à « la plupart des pratiques » (SA 184). Avec Weber, auquel Ricœur fait référence dans ce contexte, on peut dire que toute pratique est une action sociale, c'est-à-dire « une activité qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement » (*ibid.*).

⁵² Paul RICŒUR, *Philosophie de la volonté*, t. I : *Le volontaire et l'involontaire* (1950), Paris, Aubier, 1988², p. 41 *sqq.*

donc à une éidétique, remplacée par l'approche indirecte médiatisée par la configuration narrative⁵³.

La notion de plan de vie sert de transition entre les pratiques et ce que Ricœur appelle, en référence à Alasdair MacIntyre, « l'unité narrative d'une vie⁵⁴ ». C'est le troisième niveau de cette extension du champ pratique que la narration met en œuvre. Mais c'est aussi le niveau où surgissent des difficultés liées à ce qui fait l'originalité de la conception de l'identité narrative développée par Ricœur : la façon dont elle s'appuie sur la théorie de la narration mise en place dans *Temps et récit*. Si l'unité narrative d'une vie est bien le « dernier niveau sur l'échelle de la *praxis* » (SA 187), se pose la question de savoir de quelle façon la refiguration de la vie par la fiction est possible. Ricœur relève trois difficultés, qui sont autant de marques de distance par rapport à la revendication trop immédiate de l'identité de la vie et du récit par MacIntyre⁵⁵.

⁵³ Ricœur fait d'ailleurs valoir, à l'appui de la démarche adoptée dans *Soi-même comme un autre*, la proximité entre le « champ pratique [...] soumis à un double principe de détermination » – les pratiques socialement instituées et le projet instauré individuellement – et « la compréhension herméneutique d'un texte par échange entre tout et partie » (SA 187). Sur la conception du texte pré-supposée par cette remarque, voir P. RICŒUR, « Qu'est-ce qu'un texte ? » et « Le modèle du texte : l'action sensée considérée comme un texte », in *Id.*, *Du texte à l'action*, *op. cit.*, p. 137-160 et 183-211.

⁵⁴ Ricœur fait référence au chapitre 15 d'*Après la vertu. Étude de théorie morale* (Paris, PUF, 1997) qu'il cite d'après la première édition américaine de 1981. La formule « unité narrative de la vie » apparaît à la p. 221 de la traduction française, elle résume les formules « l'unité d'un récit incarné dans une vie unique » et « l'unité d'une vie humaine est l'unité d'une quête narrative » (p. 212). Comme Ricœur, MacIntyre voit dans le récit la seule réplique appropriée aux apories de l'identité personnelle mises en évidence par Parfit (p. 210 *sq.*) ; toutefois, à la différence de Ricœur, il donne d'emblée à sa conception une visée éthique. Il y a une différence plus fondamentale encore : MacIntyre ne dispose pas d'une conception de la narration instruite par le roman moderne ainsi que par la narratologie et la théorie littéraire. Il recourt à ce que l'on pourrait appeler un concept naïf de récit. Cette naïveté théorique est encore renforcée par l'absence de toute réflexion herméneutique. Ces deux déficits théoriques favorisent l'usage conservateur que MacIntyre fait de la notion d'identité narrative. Il ignore les possibilités subversives de la configuration, sa capacité à décevoir les attentes, à proposer de nouvelles descriptions du monde et de la vie. Il ignore également la dimension poétique de la réception, sa faculté à faire découvrir de nouveaux possibles, et donc d'autres manières de raconter sa vie. Malgré la « rencontre heureuse entre [les] analyses de *Temps et récit* et celles d'*After Virtue* » (SA 188) soulignée par Ricœur, la conception de ce dernier est beaucoup plus subtile que celle de MacIntyre parce qu'elle rend productif « l'écart entre les fictions littéraires et les histoires qu'il [= MacIntyre] dit mises en actes » (*ibid.*).

⁵⁵ Voir par exemple les formulations suivantes d'*Après la vertu* : « C'est parce que nous vivons des récits dans notre vie et parce que nous comprenons notre propre vie en fonction de ces récits vécus que la forme du récit est appropriée pour comprendre les actions d'autrui. Les histoires sont vécues avant d'être racontées, sauf dans le cas de la fiction » (p. 206). « Ce que j'appelle une histoire est un récit dramatique vécu dont les personnages sont aussi les auteurs » (p. 209). Rappelons que Ricœur, dès *Temps et récit*, a insisté sur la différence entre la structuration pré-narrative de la vie et la refiguration dont procède l'identité narrative. Cette différence est la condition pour que le cercle qui va de la préfiguration à la refiguration ne soit pas un cercle vicieux (TR I 110 *sqq.*). Elle permet aussi à Ricœur de souscrire aux analyses de Louis Mink sur le caractère rétrospectif de la narration, et d'assumer son interprétation kantienne de l'activité de synthèse comme une opération de réflexion (TR I 219 *sqq.*), deux thèses que MacIntyre récuse (*Après la vertu*, *op. cit.*, p. 206).

La première porte sur l'équivoque de la notion d'auteur quand on l'applique à l'opération de refiguration de sa propre vie par le soi, même si on précise que, en l'occurrence, l'auteur ne peut jamais être qu'un « coauteur⁵⁶ » (SA 189). Les remarques de Ricœur à ce sujet sont succinctes et d'interprétation difficile⁵⁷. On peut toutefois retenir deux points. Ricœur souligne d'abord qu'en « faisant le récit d'une vie dont je ne suis pas l'auteur quant à l'existence, je m'en fais le coauteur quant au sens » (SA 191). Cette notion de sens peut être rapprochée de la notion de style corrélée par Ricœur à celle d'auteur dans *Temps et récit*. Le style est dans ce contexte « l'adéquation de la singularité de la solution que constitue par elle-même l'œuvre avec la singularité de la conjonction de crise, tel que le penseur ou l'artiste l'a appréhendée » (TR III 235). Être « coauteur quant au sens » signifierait alors trouver dans les répertoires d'œuvres que la culture met à disposition les ressources narratives nécessaires pour formuler la solution adéquate à la crise dans laquelle les moments de discordance menacent de faire sombrer la recherche d'une réponse à la question « qui suis-je ? ». On peut peut-être exploiter plus avant cette idée et dire que c'est justement cette manière de recourir aux ressources littéraires pour répondre à la question « qui suis-je ? » qui confère son style personnel à une existence, et donc constitue le propre d'un soi. La détermination d'un *ipse*, son ipséité au sens matériel du mot, serait alors le style spécifique de la solution littéraire apportée à la crise dans laquelle tout individu est précipité lorsqu'il doit répondre à la question « qui suis-je ? » en faisant une synthèse de l'hétérogène dont sa vie est tissée⁵⁸. Il s'agit seulement d'une position de coauteur parce que le soi n'est pas l'auteur des ressources narratives, c'est-à-dire des configurations, auxquelles il recourt ; mais c'est bien d'une position de coauteur qu'il s'agit, parce que l'usage

⁵⁶ MacIntyre parle lui aussi du sujet comme coauteur de sa vie : *Après la vertu*, op. cit., p. 205 et 208. Mais il comprend ce terme dans un sens qui me semble différent de celui dans lequel Ricœur l'utilise. Pour MacIntyre, le terme renvoie à l'imbrication de ma vie dans la vie des autres : « Chacun de nous étant le personnage principal de sa propre pièce joue des rôles secondaires dans les pièces des autres, et chaque pièce place des contraintes sur les autres » (p. 208). Pour Ricœur en revanche, le terme de « coauteur » renvoie au *sunaitios* d'Aristote (*Éthique à Nicomaque* III, 7, 1114 b 20-25) : si nous sommes « partiellement cause [*sunaitoi*] de nos propres dispositions, « la nature même de notre caractère nous fait poser telle ou telle fin » (cité in SA 115 sq.). Ce qui vient limiter pour le soi la possibilité d'être l'auteur du récit de sa vie, c'est donc chez Ricœur le caractère, le pôle de l'*idem*, et non les autres. Sur la catégorie de coauteur chez MacIntyre, voir aussi Dieter THOMÄ, *Erzähle dich selbst*, op. cit., p. 105-119.

⁵⁷ Cela tient en particulier au fait que la question de la « position d'auteur » n'a été abordée par Ricœur dans *Temps et récit* que très brièvement, et uniquement à l'enseigne de la catégorie de « l'auteur impliqué » (TR III 233-235 ; 248 sq. ; 261). On ne peut donc pas recourir aux analyses de *Temps et récit* pour préciser le sens des thèses défendues dans *Soi-même comme un autre*.

⁵⁸ Pour Ricœur, il ne s'agit pas d'une conjonction spécifiquement moderne, comme le montre le rôle joué par la référence à Aristote pour la mise en place du modèle de la triple mimésis dans *Temps et récit*, ainsi que le rôle de paradigme récurrent reconnu à la narration biblique, en particulier par l'intermédiaire des ouvrages de Northrop FRYE, *Le grand code. La Bible et la littérature*, Paris, Seuil, 1984 (édition originale : *The Great Code: the Bible and Literature*, Toronto, Academie Press Canada, 1982) et de Frank KERMODE, *The Sense of the Ending*, Londres, 1966.

de ces ressources prend la forme d'un véritable travail de *poiësis*, d'une activité de refiguration qui ne se contente pas de décalquer un modèle, mais qui passe par une « lutte [...] entre le texte et le lecteur » (SA 191).

Qu'en est-il maintenant de cette existence dont le soi n'est pas l'auteur même s'il en est à la fois le narrateur et le personnage ? C'est à cette seconde question que me semble répondre l'autre remarque de Ricœur, évoquant les philosophes stoïciens qui interprètent « la vie elle-même, la vie vécue, comme la tenue d'un rôle dans une pièce que nous n'avons pas écrite et dont l'auteur par conséquent recule au-delà du rôle » (*ibid.*). Si l'on suit l'indication donnée par la référence indirecte au texte de l'*Éthique à Nicomaque*⁵⁹, « le rôle dans une pièce que nous n'avons pas écrite » renvoie aux « dispositions durables » par lesquelles Ricœur réinterprète la notion de caractère dans *Soi-même comme un autre* ; ces dispositions acquises constituent un élément de l'un des pôles de la structure dialectique de l'ipséité, le pôle de la même que Ricœur définit comme « la stabilité empruntée aux habitudes et aux identifications acquises » (SA 147). C'est de ce pôle (Ricœur parle à son propos du « quoi » du « qui », *ibid.*) qu'il affirme qu'il ne peut être compris comme une dimension dont le soi serait l'auteur ; le soi ne peut que l'interpréter comme une détermination qu'il doit assumer, comme un donné qui vient d'ailleurs. Ce qui n'empêche nullement qu'il puisse raconter l'histoire de ses habitudes et de ses identifications. Mais ce récit sera le récit des influences et des contextes qui l'ont fait devenir ce qu'il est (et non *celui* qu'il est !). C'est ici que la variation des points de vue à laquelle peut recourir l'auteur aura une importance centrale. Le récit de l'acquisition des habitudes et des identifications adoptera en effet un autre point de vue que le récit des actions dont le soi se reconnaît l'auteur, fût-ce à son corps défendant⁶⁰.

La deuxième difficulté tient au problème posé par les notions symétriques de commencement et de fin. Tout récit a un commencement et une fin, même si commencement et fin peuvent renvoyer au-delà du récit⁶¹. Or, comme le relève Ricœur, « rien dans la vie réelle n'a valeur de commencement narratif » (SA 190), et la mort ne peut valoir comme fin narrative que pour ceux qui raconteront la vie de quelqu'un après sa mort, mais jamais pour le soi qui se raconte. C'est « par leur caractère ouvert par les deux extrémités » que « les histoires de vie diffèrent des histoires littéraires » (SA 191), ce qui semble exclure que l'on puisse parler d'une « unité narrative de la vie » comme le fait

⁵⁹ Voir *supra* n. 56.

⁶⁰ Sur la question des points de vue et des voix narratives, voir TR II 165-188. La théorie de l'identité narrative ne saurait par conséquent renoncer à la distinction entre auteur et narrateur, comme croit pouvoir le faire Dieter Thomä.

⁶¹ Ricœur a abordé ces questions de façon plus détaillée dans TR II 40-58, ainsi que dans les pages qu'il consacre à *La recherche du temps perdu*, TR II 254-286.

MacIntyre. L'objection est insurmontable aussi longtemps que l'on défend une conception réaliste de l'identité narrative et que l'on pose que « l'unité d'une vie individuelle » est « l'unité d'un récit incarné dans une vie unique⁶² ». On ne peut surmonter la difficulté qu'en adoptant le point de vue réflexif comprenant le récit comme une synthèse rétrospective instaurant une unité de sens en composant une intrigue⁶³. C'est cette synthèse rétrospective que la lecture applique à la vie, fournissant ainsi les ressources narratives dont le sujet a besoin pour pouvoir se raconter et se dire ainsi comme un soi. Dans cette perspective, les stratégies de mise en intrigue ont une fonction de stabilisation ou de fixation : parmi les nombreuses manières possibles de comprendre une vie, la mise en intrigue de la vie propre opérée par la refiguration en choisit une, déterminant du coup le commencement et la fin du récit en fonction de la signification qu'elle confère à la vie ainsi racontée. Mais ces deux termes sont des termes provisoires ; la littérature nous apprend justement que tout commencement renvoie à un passé qui échappe à la mémoire⁶⁴, que toute fin d'un récit s'ouvre vers cette fin ultime qu'est la mort. Si l'on suit les indications parcimonieuses de Ricœur, ce serait cette réflexion de second degré, cette réflexion au sein de la synthèse réflexive opérée par la mise en intrigue⁶⁵, qui permettrait à la narration de ressaisir l'unité d'une vie. Cette unité ne serait jamais directement

⁶² A. MACINTYRE, *Après la vertu*, op. cit., p. 212.

⁶³ Cela ne signifie nullement que l'on adopte une conception nominaliste de la narration ; s'il est possible au soi d'appliquer à sa vie les ressources narratives, c'est parce que, d'emblée et avant toute narration, sa vie est structurée par ce que Ricœur appelle « une narrativité inchoative » (TR I 113). On pourrait dire que la vie vécue a la forme d'une narration potentielle : Ricœur explicite cette idée par différents exemples, mais il ne clarifie guère son statut conceptuel. Cette prémisse relève clairement d'une théorie du monde de la vie. Peut-être la réserve dont fait preuve Ricœur sur cette question est-elle due à l'option méthodique pour la médiation et contre l'accès direct. Une théorie conceptuellement satisfaisante du monde de la vie présupposerait qu'un accès direct à ce monde soit possible ; du coup, le passage par la médiation de la théorie littéraire serait inutile. Si le passage par la théorie littéraire doit être nécessaire, il faut que les tentatives de saisie directes restent aporétiques, et donc allusives. Si cette interprétation est correcte, la démarche argumentative de *Soi-même comme un autre* consiste à faire jouer à la philosophie analytique le rôle qui est, dans d'autres ouvrages, celui de la phénoménologie (ainsi dans *Temps et récit*) : dégager les apories sur lesquelles échoue nécessairement une tentative d'accès direct. La réplique poétique montre ensuite que seul le détour par la théorie littéraire permet de reformuler les apories et, par conséquent, d'obtenir des concepts adéquats pour les réalités en question. C'est alors, et alors seulement, que peut être envisagée une ontologie (à laquelle Ricœur réserve les derniers chapitres de *La métaphore vive*, *Temps et récit* et *Soi-même comme un autre*).

⁶⁴ Pour Ricœur, *À la recherche du temps perdu* a valeur ici de paradigme, cf. SA 189 et 193 ; TR II 246-286. Mais Ricœur aurait pu également invoquer à ce titre la première phrase du prologue de *Joseph et ses frères* de Thomas Mann : « Profond est le puits du passé. Ne devrait-on pas le dire insondable ? » (C'est moi qui traduis). « Tief ist der Brunnen der Vergangenheit. Sollte man ihn nicht unergründlich nennen ? ».

⁶⁵ Le modèle ricœurien de l'identité narrative trouve son pivot dans l'opération de refiguration qu'est la lecture, il faut toujours s'en souvenir. C'est donc de la mise en intrigue opérée par la refiguration qu'il s'agit. À bien y regarder, cette mise en intrigue est elle-même déjà une réflexion dédoublée : le récit opère une première réflexion en synthétisant rétrospectivement le passé ; l'application du récit à la vie, en quoi consiste justement la refiguration, opère une seconde réflexion. C'est au sein de cette réflexion dédoublée qu'a lieu la réflexion de second degré sur les horizons du récit excédant ce récit.

donnée, elle ne pourrait exister que sous la forme d'un horizon sur lequel se détacheraient les tranches de vie, les plans et les pratiques qui sont les objets dont traite explicitement le récit.

La troisième difficulté, enfin, est liée au caractère fondamentalement rétrospectif du récit. Ce trait constitutif du récit semble exclure qu'il puisse intégrer « les anticipations, les projets » et paraît donc le limiter à « la phase déjà révolue de la vie » (SA 191). Du coup, la tension vers l'avenir, cette tension que Heidegger appelait le souci, semble échapper à la synthèse, nécessairement rétrospective, de la narration. Cette objection repose une fois encore sur une identification trop immédiate de la vie vécue et du récit. Car « le récit littéraire n'est rétrospectif qu'en un sens bien précis : c'est seulement aux yeux du narrateur que les faits racontés paraissent s'être déroulés autrefois » (SA 192) ; parmi ces faits racontés au passé « prennent place des projets, des attentes, des anticipations, par quoi les protagonistes du récit sont orientés vers leur avenir mortel » (*ibid.*). Or, comme nous l'avons vu, l'appropriation de la narration par le lecteur passe par la double identification du lecteur avec le narrateur et avec le personnage ; la fusion des horizons prend la forme d'une identification du temps de la fiction avec le temps de la vie. Le « quasi-passé de la voix narrative⁶⁶ » (*ibid.*) devient le temps propre du lecteur appliquant le récit à sa vie. Du coup, le futur antérieur dans lequel s'articulent les projets d'avenir du protagoniste devient le temps dans lequel s'énonce le souci du lecteur devenu narrateur de sa vie. La littérature lui fournit ainsi le moyen de comprendre son propre passé comme la façon dont il a essayé, avec plus ou moins de succès, de réaliser un projet, dont il a modifié ce projet en fonction des circonstances et dont aujourd'hui il le comprend comme un horizon de sens qui oriente son agir futur. Par la lecture, il apprend donc à « articuler narrativement rétrospective et prospective » (SA 193), à découvrir que c'est le souci, cette tension de l'être-homme vers son futur le plus propre, qui s'exprime dans la recherche d'une unité narrative de la vie. « En un sens, [le récit] ne raconte que le souci » (*ibid.*). L'unité de la vie ne peut jamais être qu'anticipée (SA 206).

En quoi ce long passage par la refiguration narrative de la vie fait-il progresser l'analyse du « statut de l'ascription par rapport à la simple description » (SA 121) ? Chacun des plans distingués – la pratique, le plan de vie et l'unité narrative d'une vie – fournit des éléments permettant de mieux comprendre « le rapport entre l'action et son agent » (SA 180). Détaillons-les.

La pratique a permis d'introduire deux éléments essentiels : l'idée d'une règle constitutive, nécessairement sociale, déterminant le sens de ce que l'on

⁶⁶ Sur cette notion, outre les remarques développées plus haut, voir *supra* L'identité narrative comme réplique poétique aux apories de l'identité personnelle (2), on se reportera aux analyses de TR II 186 sq.

fait quand on fait quelque chose, et la dimension d'interaction constitutive de toutes les pratiques en tant qu'elles sont des pratiques sociales. Le premier élément introduit l'idée d'une finalité intrinsèque eu égard à laquelle une action peut être appréciée comme une action plus ou moins réussie. Un exemple expliquera ce point. Dire de quelqu'un qu'il a mal joué aux échecs, c'est faire de la règle constitutive du jeu d'échec un « étalon d'excellence » (SA 207) en fonction duquel une action sera appréciée. La simple description d'un coup reste insuffisante ; c'est l'enchaînement des coups dans cette interaction réglée qu'est la partie d'échec qui permet d'apprécier la façon dont un joueur joue aux échecs. Et le joueur qui apprécie sa propre manière de jouer comme étant médiocre s'apprécie lui-même comme un médiocre joueur d'échec. Nous avons affaire ici à une première spécification du statut de l'ascription qui ne se réduit pas à une simple description, sans impliquer pourtant une quelconque imputation morale ou juridique⁶⁷.

Si les pratiques s'organisaient autour d'une fin intrinsèque (jouer aux échecs n'a pas d'autre finalité que le jeu d'échec), le plan de vie fait intervenir une fin extrinsèque aux pratiques. Placer l'action dans la perspective définie par le plan de vie, c'est en effet s'interroger sur la relation entre la fin définie par la spécification individuelle d'un idéal et les options pratiques par lesquelles l'individu essaie de réaliser les choix de vie qu'il a opérés. Il s'agit de savoir dans quelle mesure une personne est capable d'opérer les choix judicieux en vue de réaliser ses projets, dans quelle mesure elle sait « rectifier ses choix initiaux » (SA 209) en fonction des circonstances, mais aussi en réponse à de nouvelles préférences. Le type de rapport entre l'action et son agent auquel on a affaire ici concerne l'adéquation entre une fin extrinsèque et les pratiques grâce auxquelles on entend réaliser cette fin. Cette relation est une relation circulaire ; de même que la finalité va conditionner le choix des pratiques, de même les pratiques et les circonstances vont amener à modifier la finalité que l'on s'était fixée, à l'adapter ou la réviser. La question du plan de vie place ainsi le rapport de l'action à l'agent dans une nouvelle perspective, celle de la *phronèsis*, comprise comme adaptation réciproque des idéaux et de la pratique (SA 208). Le rapport de l'action à son agent s'inscrit maintenant dans l'espace d'une délibération complexe portant sur l'ajustement de la pratique au projet et du projet à la pratique.

La question du plan de vie ouvre ainsi sur le troisième niveau, l'unité narrative de la vie. C'est le niveau sur lequel se joue « l'examen de soi-même »

⁶⁷ Pour une analyse plus précise de ce point, on se reportera avec profit aux réflexions de Tugendhat sur le « bien au sens adverbial » in Ernst TUGENDHAT, *L'Homme égocentré et la mystique. Une étude anthropologique*, traduction et préface de Jean-Marc Tétaz, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010, p. 59 *sqq.*

qu'implique toute interprétation de soi. Car cet examen ne pourra jamais se faire qu'en mesurant l'écart entre la façon dont un soi se comprend et la vie vécue par ce soi, avec son lot de hasards et de contraintes auxquels viennent se heurter, et sur lesquels viennent parfois se briser les intentions et les choix. Cette « nébuleuse d'idéaux et de rêves d'accomplissement au regard de laquelle une vie est tenue pour plus ou moins accomplie ou inaccomplie » est en effet ce qui définit la visée de la « vie bonne » (SA 210). Une vie bonne est donc une vie en adéquation avec « ce qui nous paraît le meilleur pour l'ensemble de notre vie » (*ibid.*). C'est dans la perspective définie par la vie bonne, au sens que l'on vient de préciser, que l'action est interprétée en fonction de la signification qu'elle revêt pour l'agent. Cette signification n'apparaît en effet qu'à condition d'inscrire l'action dans l'unité narrative de la vie. On obtient ainsi un troisième registre permettant de spécifier le rapport de l'action à l'agent, le registre de l'interprétation de soi.

La première réplique poétique que la théorie de la narration apporte aux apories de l'ascription consiste donc à proposer trois manières de comprendre « le rapport entre l'action et son agent » : l'appréciation en fonction de la finalité intrinsèque d'une pratique, la délibération visant à déterminer réciproquement les idéaux et les pratiques, enfin le registre de l'interprétation de soi dans lequel l'action est réfléchiée en fonction de la conception de soi de l'agent et intervient dans l'examen auquel, par la narration, le soi soumet sa vie. Ces trois registres déclinent les modes de plus en plus radicaux dans lesquels l'agent est le propriétaire de son action. Ils ont en commun d'être à la fois des modalités selon lesquelles l'agent interprète et comprend son action et des façons dont l'agent s'interprète en tant qu'il est l'auteur de l'action qu'il interprète. Interprétation de l'action et interprétation de soi s'avèrent ainsi solidaires l'une de l'autre. C'est uniquement par le truchement de cette corrélation de l'interprétation de l'action et de l'interprétation de soi que l'action peut être rapportée à son agent. Car dire d'une action qu'elle est l'action d'un agent, c'est dire qu'elle identifie son agent comme celui qui a accompli cette action, comme celui auquel elle est imputable. Du coup, l'agent ne peut s'ascrire une action comme étant la sienne qu'en se comprenant comme celui qui a accompli cette action. En ce sens précis, l'identité narrative est la réplique poétique à l'aporie de l'ascription : elle montre que la question du rapport de l'action à son agent ne peut être abordée que dans un cadre permettant de rendre compte du rapport réflexif de l'agent à son action.

(2) Nous pouvons maintenant passer à la deuxième aporie restée sans solution à la fin de la quatrième étude, l'aporie sur laquelle débouchait l'analyse de l'idée de « puissance d'agir » (SA 124). Ascrire une action à un agent implique en effet de lui reconnaître le pouvoir de l'accomplir. Mais l'idée d'une puissance d'agir propre à l'agent pose plus de problèmes qu'elle n'en résout puisqu'elle semble réintroduire subrepticement la notion de cause efficiente

(*ibid.*). Le caractère problématique de cette notion requiert qu'elle soit soumise à un examen critique qui prendra la forme d'un conflit dialectique trouvant son modèle dans le « Troisième conflit de l'antinomie de la raison pure » de la *Critique de la raison pure*⁶⁸. Ce conflit oppose deux conceptions, à première vue incompatibles, de la causalité : la spontanéité, comprise comme la capacité à commencer de son propre chef une série causale, et la causalité selon les lois de la nature, qui implique que chaque cause est à son tour l'effet d'une cause antérieure. Or ces deux conceptions antagonistes se recourent dans l'idée d'une causalité de l'agent s'exerçant par le truchement de ce qu'Arthur Danto appelle une « action de base » pour y prendre la forme de l'antinomie entre l'identification de l'agent d'une action et la recherche sur les motifs de cette action⁶⁹.

Si la recherche des motifs d'une action est interminable, celle de son auteur est terminable. [...] L'agent s'avère une étrange cause puisque sa mention met fin à la recherche de la cause, laquelle se poursuit sur l'autre ligne, celle de la motivation. De cette façon, l'antithétique dont parle Kant pénètre dans la théorie de l'action au point d'articulation de la puissance d'agir et des raisons d'agir⁷⁰. (SA 127)

Mais ce n'est là que le premier aspect de l'aporie impliquée par l'idée d'une « puissance d'agir » de l'agent. Le deuxième aspect peut être compris comme le corollaire du premier, pour autant qu'on soit attentif non plus aux motifs en

⁶⁸ SA 125-132. Voir Emmanuel KANT, *Critique de la raison pure* A 444/B 472. Je ne peux discuter dans le cadre imparti l'interprétation proposée par Ricœur. Je relève simplement que Ricœur parle de la « Troisième antinomie », ce qui correspond certes à l'usage établi, mais constitue un abus de langage : pour Kant, il y a une antinomie de la raison pure se déclinant en quatre conflits des Idées transcendantales.

⁶⁹ Ricœur utilise les termes « motifs » et « motivation » dans un sens particulier, voir « Fragments », in ID., *Vivant jusqu'à la mort*. Suivi de *Fragments*, Paris, Seuil, 2007, p. 93-135, ici p. 100 sq. : « sous le nom de motivation je fais place à la part opaque de ces convictions ; cette part ne se borne pas aux affects, émotions et passions [...] ; elle inclut tout ce que je place sous le titre d'héritage, de naissance et de culture. »

⁷⁰ Faut-il pour autant comprendre ce pouvoir agir comme une « spontanéité absolue de l'action », selon les termes du troisième conflit de l'antinomie de la raison pure déployée par Kant dans la « Dialectique » de la *Critique de la raison pure*, comme le fait Ricœur (SA 125 sqq., citation p. 126) ? Je n'en suis pas sûr, mais il ne m'est pas possible d'examiner ce point ici. Disons simplement que, dans les explorations ontologiques auxquelles se livre la dixième étude, le rôle reconnu au *conatus* spinoziste comme interprétation justement de la puissance d'agir (le couple aristotélicien *dunamis/energeia*) suggère d'autres pistes, qui me paraissent davantage en accord avec le rôle subsidiaire attribué à l'éthique déontologique de Kant dans la section éthique de *Soi-même comme un autre*. Et je suis absolument sûr qu'interpréter « la spontanéité absolue de l'action » à l'aide de la notion d'action de base d'Arthur Danto est un contresens : une action de base est certes le commencement d'une chaîne causale, mais ce commencement n'est nullement un commencement absolu ; il n'a même pas besoin d'être un commencement accompli « de son plein gré » (Aristote, voir SA 111). Appuyer sur le loquet de la porte sous la menace d'une arme n'est pas moins une action de base qu'appuyer sur le loquet de la porte sans contrainte extérieure.

amont de l'action mais à ses conséquences en aval. L'action est en effet le commencement d'une série causale en principe illimitée. Se pose dès lors la question de « la portée du commencement » (SA 129). La réflexion sur l'ascription ne peut faire l'économie de ce problème. Si le pouvoir d'agir est le pouvoir de commencer une série causale, « jusqu'où s'étend l'efficace du commencement » (*ibid.*) ? Comment délimiter la sphère dont on peut rendre l'agent responsable en lui ascrivant une action ? Dans les deux cas, on ne peut « en rester au stade antinomique » (SA 131). Il faut faire la synthèse de ces deux conceptions antithétiques de la causalité si l'on veut parvenir à « penser l'initiative » (SA 133). Dans le cas des conflits des Idées dynamiques, thèse et antithèse ne s'excluent pas mutuellement mais sont composables à condition qu'on distingue entre les conditions sensibles et les conditions intelligibles⁷¹. Cette distinction ne paraît toutefois guère applicable aux difficultés mises à jour par les théories de l'action, dans lesquelles les conditions intelligibles ne jouent aucun rôle. Ricœur a donc raison de « suggérer une autre issue à l'antinomie » (SA 132). Cette issue doit consister à « nous représenter cette prise de l'agent humain sur les choses [...] comme une conjonction entre plusieurs sortes de causalité », puisque la « puissance d'agir consiste précisément dans la liaison » des différentes sortes de causalité (SA 133). Le passage de la disjonction à la conjonction des termes antithétiques de l'antinomie permet ainsi d'amener à la clarté réflexive la précompréhension impliquée par « l'expérience vive de la puissance d'agir » (SA 124). Si, même sous la forme de la conjonction, cette antinomie reste aporétique, c'est parce que les théories analytiques de l'action ne fournissent aucun moyen conceptuel pour formuler des « déterminations plus riches [...] de l'ipséité » (SA 135). Pour cela, il faut « franchir les limites imposées » par la sémantique de l'action et faire une fois encore appel aux ressources poétiques de la théorie de la narration.

En quoi consiste alors la réplique poétique apportée par le récit à l'aporie du pouvoir d'agir ? Reprenons les deux aspects de l'aporie.

Le premier concernait l'antinomie entre l'assignation d'une action à un agent, qui clôt l'enquête, et la recherche des motifs et des causes de l'action, qui peut être poursuivie aussi loin qu'on voudra. En d'autres termes, le problème est celui de l'antinomie entre les « réponses à la question *qui* ? » et les « réponses à la question *pourquoi* ? » (SA 127). Or, on l'a vu, la structure du récit est le résultat de la conjonction de « deux procès de mise en intrigue, celui de l'action et celui du personnage » (SA 174). C'est cette articulation de l'action et du personnage qui permet de faire droit aussi bien à la recherche, potentiellement infinie, des motifs qu'à l'enquête, finie par principe, sur l'attribution d'une action à un agent. Raconter une histoire, c'est en effet enchaîner les

⁷¹ *Critique de la raison pure*, A 530 sq./B 558 sq.

réponses aux différentes questions constituant le « réseau conceptuel de l'action » (*ibid.*) – les questions *qui ?*, *quoi ?* et *pourquoi ?* – dans cette unité syntagmatique qu'est justement le récit. Mais le récit ne se contente pas de conjointre ou d'enchaîner les réponses à ces questions ; il montre aussi qu'il n'est possible d'ascrire une action à un agent (donc de répondre à la question *qui ?*) qu'à condition de dire en *quoi* cette action consiste et de rendre compréhensibles les raisons *pour lesquelles* l'agent a fait ce qu'il a fait. C'est par conséquent le récit qui fait apparaître les trois pôles du réseau conceptuel de l'action comme des pôles dont la solidarité est constitutive du concept d'action requis par le problème de l'ascription. Du coup, le premier aspect de l'aporie de la puissance d'agir apparaît être la conséquence de l'impossibilité à laquelle la démarche analytique confronte la sémantique de l'action : saisir les moments du réseau conceptuel de l'action autrement que comme des « termes discrets » (*ibid.*).

Le second aspect concernait « la délimitation de la sphère d'événements » (SA 130) dont on rend un agent responsable en lui ascrivant une action dont il aurait pris l'initiative. Ici aussi, la sémantique de l'action n'offre aucune solution, même dans la conception interventionniste de la causalité proposée par von Wright⁷². Il en va autrement avec le récit. Le caractère rétrospectif du récit implique en effet qu'il s'organise toujours à partir du *telos* ; la forme logique du récit comme synthèse rétrospective met du coup en œuvre une recherche de l'auteur et des motifs à partir d'une clôture, fut-elle provisoire, de l'intrigue. En d'autres termes, l'unité narrative de la configuration découpe dans le *continuum* des causes et des effets des unités de sens qui délimitent « les confins du règne du commencement » (SA 130), c'est-à-dire de l'initiative prise par le personnage. On pourrait même voir la littérature de fiction comme une mise en œuvre de variations imaginatives sur « l'efficace du commencement », allant jusqu'au scepticisme d'un Tolstoï déclinant les illusions de la téléologie⁷³. Par son pouvoir de variations, la littérature nous apprend à « fixer le contour de ces fins provisoires », nous aidant ainsi à réfléchir et à amener à l'explicite « l'expérience, qu'on peut dire inexacte, de ce que veut dire terminer un cours d'action » (SA 192). Dans ce cas aussi, la réplique poétique apportée par la littérature de fiction ne consiste pas à faire disparaître la difficulté sur laquelle venait butter l'analyse sémantique, mais à faire progresser l'analyse en montrant en quel sens cette aporie est constitutive

⁷² SA 134 *sq.* ; pour une présentation plus détaillée de ce modèle, on se reportera à TR I 187-202.

⁷³ C'est l'un des aspects essentiels de *Guerre et paix*, comme l'a bien montré Isaiah BERLIN dans son célèbre essai *The Hedgehog and the Fox. An Essay on Tolstoy's View of History* (1953), maintenant in Id. *Russian Thinker*, London, Hogarth Press, 1978 ; traduction française : « Le hérisson et le renard », in Id., *Les penseurs russes*, Paris, Albin Michel, 1978, p. 55-118. Voir aussi Sabina LORIGA, *Le petit x. De la biographie à l'histoire*, Paris, Seuil, 2010.

de l'agir humain. Le passage par la littérature n'entend pas corriger les erreurs de l'analyse sémantique ni réformer l'expérience vive que nous avons de notre puissance d'agir ; son intention est au contraire de « sauver l'expérience » en permettant d'en mieux penser la complexité dont les traits apparaissent pour ainsi dire en négatif dans les apories auxquelles aboutit l'analyse sémantique.

Pris ensemble, ces deux traits apportent une solution poétique à l'aporie de la puissance d'agir.

Le récit résout à sa façon l'antinomie, d'une part en conférant au personnage une initiative, c'est-à-dire le pouvoir de commencer une série d'événements, sans que cela constitue un commencement absolu, un commencement du temps, d'autre part en donnant au narrateur en tant que tel le pouvoir de déterminer le commencement, le milieu et la fin d'une action. En faisant coïncider l'initiative du personnage et le commencement de l'action, le récit donne satisfaction à la thèse sans violer l'antithèse. (SA 175)

C'est cette opération de mise en intrigue que le soi, par le truchement de la lecture, applique à sa propre vie. Comme nous l'avons vu, cette application passe par l'identification du lecteur tout à la fois avec le narrateur et le personnage. Rapportée au problème de la puissance d'agir, cette identification implique que, dans l'interprétation de soi rendue ainsi possible, le lecteur devenu narrateur de sa propre vie se comprend comme celui qui a pris l'initiative d'une action dont il peut rétrospectivement apprécier les conséquences et s'imputer la responsabilité. C'est donc en utilisant les moyens d'analyse que le récit met à disposition que lecteur-narrateur peut s'identifier dans ses actions en s'ascrivant le pouvoir de prendre des initiatives sur les motifs et les conséquences desquelles la logique de la narration lui permet de mener une enquête finie, mais indéfiniment renouvelable. Le lecteur-narrateur construit de cette façon son identité comme une identité narrative grâce à laquelle il peut se comprendre comme un soi.

Jean-Marc TÉTAZ